

Ascendances davidiques des Rois de France

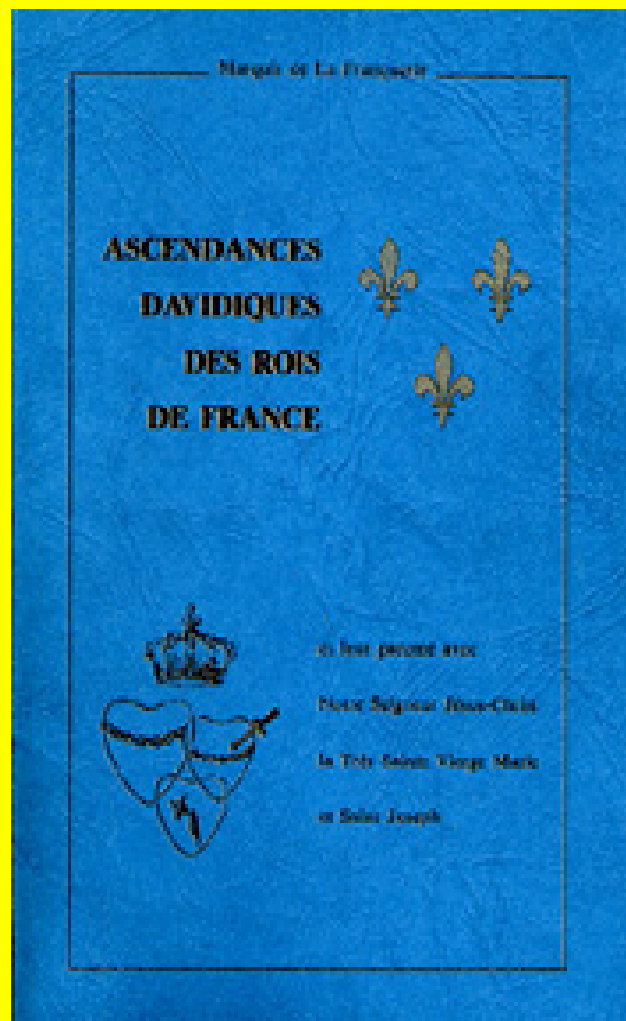
et leur parenté

avec Notre Seigneur Jésus-Christ,

la Très Sainte Vierge Marie

et Saint Joseph

par Monsieur le Marquis de la Franquerie



Publié aux Éditions Ste Jeanne d'Arc

Les Guillots - 18260 Villegenon

Tél. 02 48 73 74 22 - Fax. 02 48 75 86

AVANT-PROPOS

" L'Ascendance Davidique des Rois de France et leur parenté avec Notre Seigneur Jésus-Christ, la Très Sainte Vierge Marie et Saint Joseph" est un sujet qui me tient très à cœur depuis soixante ans.

Avant que d'étudier les documents, je dois vous dire comment j'ai été amené à penser que les Rois de France pourraient vraisemblablement descendre du Roi David. je peux dire en toute vérité que c'est providentiellement en 1924 j'ai étudié puis écrit mon premier livre : " La Mission Divine de la France ". Au cours de cette étude, j'ai été frappé, puis très ému, par le parallélisme rigoureux existant entre les serments faits par Dieu à David en faveur de la descendance du saint Roi et de sa Race et **les promesses inspirées par Dieu à saint Rémi en faveur de Clovis et de sa Race**, saint Rémi agissant comme Légat pontifical pour tout le royaume de France. Cette émotion intense m'a ouvert des horizons absolument insoupçonnés jusqu'alors et qui, touchant à ma Foi, multiplièrent mon amour et ma reconnaissance envers Dieu d'abord, et aussi envers la Race de nos Rois à laquelle depuis toujours ma famille demeure passionnément attachée. Ma foi me disait que là était la Vérité. Mais il fallait historiquement le prouver. D'où mes recherches.

Révélations du Padre Pio

J'ai toujours été convaincu - et mon expérience personnelle me l'a confirmé - qu'un catholique fervent qui ne cherche qu'à défendre son Dieu, son Pays, son Roi et veut s'abandonner avec foi au bon vouloir divin, ne sera jamais abandonné et sera providentiellement guidé et parfois même miraculeusement protégé.

Au cours d'extases de Marie-Julie Jahenny - la stigmatisée bretonne - auxquelles assistaient des personnes jusqu'alors inconnues et qui pourraient en témoigner, deux de mes études que je n'avais jamais songé à écrire - ont été demandées, tout d'abord ma plaquette sur Saint Michel, puis "La Vierge Marie dans l'Histoire de France". Ajoutons qu'il y a une dizaine d'années, j'eus l'occasion de voir deux autres stigmatisés - qui ne se connaissaient pas - un religieux français et une personne étrangère. L'un et l'autre, à quelques mois d'intervalle, me dirent que je devais reprendre mes recherches sur l'ascendance davidique des Rois de France. Je me remis donc à ce travail. Dans la bibliothèque de mon grand-père, qui avait été l'un des fondateurs de la "Société de l'Histoire du Vieux Paris et de l'Ile de France", j'ai trouvé un ouvrage remarquable du Père Jacques Lelong de l'Oratoire : " Bibliothèque Historique de la France contenant le catalogue de tous les ouvrages tant imprimés que manuscrits qui traitent de ce Royaume ou qui y ont rapport avec des notes critiques et historiques " publié à Paris en 1719, gros in-folio de

1100 pages. J'ai donc pu faire venir de France ou de l'Etranger soit des microfilms, soit des photocopies afin de les étudier. Nous en reparlerons tout à l'heure.

Sur ces entrefaites, je fis une conférence à Avignon et la personne qui l'avait organisée invita à dîner avec moi un vieux chanoine. Au cours de la conversation, il me cita le nom d'une illustre famille irlandaise dont il était issu. Je lui dis : " Mais alors, Monsieur le Chanoine, vous descendez des Rois d'Irlande ... ". " Comment le savez-vous " me répondit-il, très surpris... et il m'ajouta : " Nous avons même notre généalogie remontant jusqu'à Adam ". Et comme je lui disais à quel point la question m'intéressait, il me la confia avec l'autorisation de la photocopier. Ce Chanoine est mort et sa généalogie est déposée dans les Archives de la ville.

Enfin, la Providence permit que le 18 décembre 1978 on me montrât plusieurs lettres de l'un des confidents et secrétaire à l'occasion du Padre Pio. Ces lettres remontaient à 1972 et étaient adressées à un pieux religieux de mes amis. J'en ai les copies et vous en cite les parties les plus importantes ; le tout écrit par un Italien, dont je vous conserve le style :

25 février 1972

*" Très cher Père, **le Padre Pio** me disait : " **Sans le soutien du pouvoir royal de David, l'Église tombe en décadence sous le pouvoir de l'esprit du serpent qui relève sa tête orgueilleuse sur le chef de l'Église**". Le Padre Pio disait que " le pouvoir Royal est un pouvoir divin qui abaisse les serpents. Les républiques par contre relèvent de terre les esprits serpents lesquels sacrifient le peuple de Dieu, l'empêchant de s'élever vers le Dieu du Ciel.. C'est aujourd'hui le mal de l'Europe sous les républiques " disait le Padre Pio ... "*

Lettre du 5 mai 1972

*" **Un jour le Padre Pio me parla d'un très important Testament caché au Vatican. Il s'agit du Testament de la Duchesse d'Angoulême Ce Testament aurait révélé non seulement le mystère du Dauphin mais encore le sien Pour le bien de la France, de l'Italie et du monde, un tel Testament ne peut rester secret...** "*

Lettre du 6 novembre 1972

*" **Padre Pio savait que la France cache un pouvoir qui se révélera à l'heure établie (C'est-à-dire à l'heure de Dieu)... Dans le monde manque le pouvoir royal que Dieu a caché en ces temps de folie. Le pouvoir royal seulement, celui que Dieu donna à David, est capable de régir le gouvernement des peuples. Sans le pouvoir royal de David, reconnu et mis à sa juste place, me disait le Padre Pio, la religion chrétienne n'a pas le soutien indispensable sur lequel appuyer la Vérité de la parole de Dieu. La folle des hommes a été de tenter de tuer la royauté; le monde le paye encore aujourd'hui, car sans le véritable Roi promis par Dieu parmi les descendants de David, le pouvoir de Dieu ne réside plus dans le cœur des chefs***

d'Etat et des ministres. Mais Satan tire avantage à remplacer le pouvoir royal du David vivant. Que le malheur du monde sera grand avant que les hommes puissent comprendre cette vérité. La vérité est aujourd'hui dans le cœur de peu d'hommes élus et cachés, mais, dans ces hommes, il y a tous les pouvoirs du Dieu vivant qui veut et peut détruire tous les usurpateurs des pouvoirs véritables... "

Lettre du 20 novembre 1972

" L'amour du cœur de la France royale, patrie de la royauté sortie de la descendance de David ressort ressuscité en ses héritiers... Le pouvoir de royauté de David doit RÉVEILLER dans les cœurs des Français l'amour de LA ROYAUTÉ DE DIEU qui a en France son berceau. **LA VRAIE GRANDEUR de la France est le pouvoir royal de David qui fut en terre de France, dans le sang du Roi Louis XVI et de Marie-Antoinette.**

La France fut pardonnée par le grand cœur du Roi Louis XVI et de Marie-Antoinette, morts VICTIMES pour le Christ par la brutalité de la bête (la révolution diabolique) ".

Le pardon du Roi Louis XVI a maintenu à la France le droit à la grandeur de la royauté de David, qui est AMOUR et HUMILITÉ, celui de reconnaître, dans le monarque, le pouvoir de l'amour divin...

Dans le silence et la prière, Dieu choisira ses élus pour le bien de la France et du monde, ... pouvoir divin et humain du grand monarque du sang royal de France."

Inutile de dire l'émotion intense que j'ai ressentie à la lecture de ces documents relatant la pensée inspirée du Padre Pio !

Le Saint Suaire

Faut-il ajouter que, le 19 août 1983, j'ai reçu une lettre d'un ami, Monsieur M... O..., ancien élève de Polytechnique, me faisant part de la remarque qu'il avait faite dans quatre reproductions d'un livre qu'il m'envoyait pour avoir mon avis. Ce livre est celui de deux savants Américains, Stevenson et Habermas " La Vérité sur le Suaire de Turin ". Cet ami croit avoir remarqué sur ces reproductions que la tache de sang qui s'est écoulée de la plaie faite par la lance qui a ouvert le Cœur de Notre Seigneur reproduisait l'effigie de profil du Roi Louis XVI en buste. J'ai immédiatement comparé avec un médaillon que j'ai toujours dans mon bureau représentant de profil les têtes du Roi et de la Reine Martyrs et celle du jeune Dauphin Louis XVII et qui contient également des cheveux de la Reine et des parcelles des grands Cordons du Roi et du jeune Prince. Je dois reconnaître que la ressemblance est frappante. J'ai donc aussitôt écrit à un ami, qui jouit de certaines communications d'En-Haut et auquel Pie XII avait confié certaines missions délicates, pour lui demander s'il pourrait me donner des lumières à ce sujet.

Est-ce une délicatesse de la Providence ? Je le pense. Le même soir, alors que ma lettre à lui adressée n'était pas encore partie, cet ami m'a téléphoné. Je lui ai alors exposé question et, immédiatement, il m'a dit : " C'est vrai ", provoquant chez moi l'une des plus grandes émotions de vie, car son affirmation constituait la plus bouleversante et plus transcendante confirmation de toutes mes recherches, mon amour passionné de Dieu, de la France et du Roi, cet Trilogie incarnée dans un même Idéal et une même Foi !

Ce sang de la plaie du Sacré-Cœur, qui reproduit ainsi 17 ans auparavant le profil du Roi Louis XVI, n'aurait-il pas pour but d'annoncer prophétiquement que le Grand triomphe Christ, Fils de Dieu, Dieu Lui-même, se produira par le Grand Monarque qui sera tout à la fois Son Image et Représentation comme aussi celles du Roi Martyr qui fut premier Souverain à consacrer son Royaume et sa Personne Sacré-Cœur et fut lui aussi l'image et le représentant du Christ son peuple, ROI MARTYR dont le Grand Monarque descendra...

Voici la réponse de mon Ami, en date du le, septembre 1983 :

" Bien cher Ami,

Je viens enfin répondre à votre lettre du 19 août en vous priant de bien vouloir m'excuser du retard à vous donner satisfaction. Dans cette lettre, relative à l'ouvrage intitulé : "La Vérité sur le Suaire de Turin", vous mettez l'accent sur le fait que parmi les reproductions du Linge sacré que comporte l'édition, sur quatre d'entre elles il existe, sur la plaie du Cœur du Christ, une tache de sang qui est bouleversante tant elle ressemble au portrait de Louis XVI. Et vous me demandez de vous donner mon sentiment à ce sujet. C'est bien volontiers que j'acquiesce à votre désir, ne croyant pas faire ainsi œuvre téméraire.

Tout bien pesé, je puis vous dire que je crois fermement, raisonnablement, que vous ne vous trompez pas. Tout est dit clairement, chacun est à même de le comprendre, et tel que le fait est présenté il apparaît indiscutable, et dès lors on l'accepte ou bien on le refuse. Et rien d'autre !

Découverte inattendue, certes, mais qui n'a rien d'invraisemblable et que l'on peut expliquer quand on connaît la dévotion au Sacré-Cœur et les horizons queue dévoile à ses fidèles. Et d'emblée, un argument en faveur de l'authenticité du fait, s'impose à l'esprit.

Je m'explique. En effet, si l'on se réfère aux paroles du Sauveur dans ce que l'on appelle : "Les Douze grandes Promesses", lesquelles font partie intégrante des "Grandes Révélations " on y trouve, à la onzième promesse, celle-ci :

"Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur NOM inscrit dans mon Cœur et il n'en sera jamais effacé".

Dans le cas qui nous occupe, nous avons bien plus qu'un nom, nous avons un visage, et

lequel ? Celui du Roi Louis XVI. Mais ceci étant, pourquoi ne pas admettre que la promesse formulée dans la forme rapportée, pourrait toujours, selon le bon plaisir de Son auteur, prendre une autre forme d'expression plus excellente et plus appropriée à ses vues, selon les temps et les moments ? Aussi, quand on se trouve en présence d'une réalisation nouvelle, mais frappante, pourquoi en douterait-on ? **La Foi n'est-elle pas là pour nous aider et nous éclairer ?**

Mais encore, dès lors qu'il s'agit, à l'évidence, du **Roi Martyr**, de **celui qui, en tant que monarque fut le premier à consacrer son royaume, sa Personne, au Sacré-Cœur de Jésus**, comment ne pas croire ? Et croire à l'authenticité du fait constaté.

Certes, on le sait bien, de cette consécration certains ont osé dire : " Œuvre vaine, sans lendemain ", car nous y sommes à ce " lendemain " inattendu, car, à considérer les choses dans la lumière d'En-Haut, **comment ne pas voir que l'acte accompli par l'infortuné monarque durant sa captivité au Temple, pour tardif qu'il fut, dans le temps, s'inscrit néanmoins dans l'éternel présent de Dieu**, avec toutes ses conséquences, et parmi celles-ci le fait indéniable qu'en tout état de cause l'acte accompli répondait pleinement à l'attente divine.

D'où il s'ensuit que son caractère solennel demeure entier et que, de surcroît, en raison même de sa pérennité, il se trouve que son actualité subsiste encore et s'impose d'elle-même.

Cela me paraît évident et surtout conforme à la logique divine si souvent méconnue ou simplement oubliée !

Aussi bien, ne nous étonnons pas de la présence d'un tel signe dans le Saint Suaire de Turin. Un signe qui, d'ailleurs, se révèle aussitôt chargé de sens quand on y regarde de près et que l'on constate qu'il se produit, justement, à l'heure où la dévotion au Sacré-Cœur est considérée, même dans l'Eglise actuelle, hélas, comme une chose définitivement révolue, parce que " dépassée " au regard des innovations intervenues depuis Vatican II. Tandis que, par ailleurs et dans le même temps, tout ce qui serait de nature à évoquer la Royauté, est insidieusement combattu, sous les formes les plus diverses et les plus subtiles, en prenant bien soin de ne jamais parler de l'objet lui-même : la Royauté. Par contre, on exalte à l'envi la révolution, ses principes, ses œuvres et ses idoles. la démocratie. la liberté, la fraternité, les droits de l'homme, la république, le progrès, les loisirs... !

Et dans cet abîme sans fond, certains voudraient bien " que tout y passe ", c'est-à-dire vingt siècles de civilisation chrétienne, mis en pièces à tout jamais. Et sous la férule du Pouvoir occulte qui dirige et gouverne le monde, tout y contribue activement, la presse, la radio, la télévision, utilisées à souhait pour appauvrir, en attendant de les voir disparaître, toutes les valeurs spirituelles les plus nobles qui ont fait la grandeur de la France et contribué à son rayonnement dans le monde entier.

Mais alors, et pour en revenir au signe sacré que nous présente le Suaire de Turin, comment

ne pas voir, en tout cela, que le Seigneur des Seigneurs et le Roi des Rois, le Christ Roi enfin, entend faire prévaloir à la face d'un monde tombé dans l'impiété, l'idolâtrie et l'incrédulité, le caractère irrécusable et irréversible de ses desseins et de ses dons, en se manifestant de façon aussi singulière, mais combien éloquente, comme nous venons de le voir.

Il y aurait beaucoup à dire sur un tel sujet, mais voici qui résume, en quelque sorte, et c'est de dire " Ne croirait-on pas, à bien des indices, ne serait-ce qu'en se référant à l'histoire de la dévotion (Hamon S.J.) que le Christ ne cesse de mettre au point la Grande Question des Révélations de Paray-leMonial ? "

Voilà qui en dit long, n'est-ce pas, eh bien ! C'est tout cela qu'évoque le langage, mystérieux de prime abord, du Suaire de Turin.

Telle est ma pensée.

J'arrive maintenant à un fait d'un autre genre, différent dans sa nature, mais identique quant au fond, à tout ce que nous venons de voir. Ce fait, le voici :

C'était il y a dix ou quinze ans, à Orléans, lors des Fêtes célébrées en l'honneur de Sainte Jeanne d'Arc. Parmi les nombreuses personnalités invitées, se trouvaient le Cardinal Cerejeira, Patriarche de Lisbonne, et le Prince Xavier de Bourbon-Parme. Et voici qu'à la sacristie de la Cathédrale, le Prince Xavier, abordant le Cardinal, se trouva amené à lui demander si, dans le troisième secret de Fatima, il y avait " quelque chose concernant la France ". Le Cardinal, nullement surpris, s'empressa de répondre au Prince : " Oui. il y a quelque chose concernant votre Patrie."

Sur quoi, le Prince Xavier, respectueux du silence observé par l'Église, remercia le Prélat, sans chercher à savoir en quoi consistait ce " quelque chose ".

Un détail historique, parmi bien d'autres, mais qui montre que Notre Seigneur " ne cesse " en effet, de mettre au point la grande question des Révélations de Paray-le-Monial.

Voilà, très cher Ami, ma réponse à votre lettre. Je crois que pour avoir attendu aussi considérablement vous accueillerez mes dires avec grande joie, comme je le souhaite ... "

LA BIBLE

Ascendances davidiques de Notre Seigneur par la Très Sainte Vierge Marie.

Je m'excuse de ce long préambule. Il ne me paraît pas inutile, car il éclaire la question. Venons-en maintenant aux documents.

Je vous rappelle tout d'abord que l'ascendance davidique de Notre Seigneur par sa Mère est relatée dans l'Evangile de Saint Luc. Cette ascendance était double, car la Reine du Ciel et de toute la Création avait pour ancêtres deux des fils de David : Le Roi Salomon, dont la descendance est relatée dans l'Evangile de Saint Matthieu, et Nathan dont la postérité a été décrite par Saint Luc. En effet, Eléazar, au vingt quatrième degré de la descendance de Salomon et arrière grand père de Saint Joseph, eut une fille qui épousa Lévi, le grand père de Saint Joachim, Père de la Très Sainte Vierge, et aussi de Saint Joseph d'Arimatee, dont je vous parlerai tout à l'heure. Ajoutons que par sa Mère, Sainte Anne, Marie descendait des Grands Prêtres. Toutes ces généalogies sont inscrites dans la Bible.

Inspiration Divine de la Bible

Mais tout d'abord qu'est-ce que la Bible ? Elle est composée de l'Ancien Testament et du Nouveau. Ouvrons le "Dictionnaire pratique des connaissances religieuses" de l'Abbé Bricourt (édition de 1925, tome I, page 795) :

" La Bible est la collection officielle (canon) des livres que l'Eglise a reconnus comme INSPIRÉS... Les rationalistes, les protestants et les modernistes ont nié l'inspiration de la Bible. **Pour nous, Catholiques, la Bible a été INSPIRÉE par Dieu ; nous croyons que Dieu en est l'auteur, de sorte que les livres qui la composent sont sacrés et divins, et, par conséquent, vrais et infaillibles de la vérité et de l'infaillibilité même de Dieu. "**

De son côté, l'Abbé Fillion, Professeur d'Ecriture Sainte à l'Institut Catholique de Paris, dans son magistral ouvrage : " La Sainte Bible commentée d'après la Vulgate et les textes originaux " (tome 1, page 1, de l'édition de 1925) écrit dans son Introduction :

" Etymologiquement, c'est " le Livre " par excellence, le Livre des livres... Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que la Bible soit le plus beau, le plus riche, le plus utile, le plus parfait et le plus saint des livres, puisqu'elle a Dieu lui-même pour auteur ? ... *Qui quidem Veteris et Novi Testamenti libri, integri cum omnibus suis partibus..., Spiritu Sancto inspirante conscripti, Deum habent auctorem*, a dit le Concile du Vatican (Sess.III, Const. dogm., C.II) à la suite du Concile de Trente (Session IV).

On le voit par ces définitions officielles, ce qui fait de la Bible entière un livre divin et la parole de Dieu dans le sens strict, c'est **l'inspiration en vertu de laquelle toutes ses parties ont été composées.**"

L'Abbé Moreri, docteur en théologie, écrit dans son " *Grand Dictionnaire Historique* " (édition de 1759, tome II, page 450) :

" On donne communément ce nom (Bible) à la collection des livres écrits par l'inspiration du Saint Esprit."

Dom Calmet, bénédictin, dans son " *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible* " (2^e édition en 1730) écrit très judicieusement dans son chapitre préliminaire :

" Comme les Saintes Ecritures sont l'ouvrage du Saint-Esprit, on ne peut les entendre sans son secours et sans sa lumière, qu'on doit Lui demander avec insistance et persévérance. Si l'on n'apporte à cette étude qu'un esprit de curiosité et de critique, on n'y trouvera jamais l'édification et les lumières qu'on doit y chercher, et que Dieu ne communique qu'aux pauvres d'esprit et aux humbles de cœur. On ne doit s'y présenter que dans l'humilité, la docilité, et la simplicité des enfants de Dieu." (page 3).

Il est incontestable que les recherches archéologiques aussi bien qu'historiques et la découverte des manuscrits de la Mer Morte confirment pleinement la vérité de la Sainte Ecriture et des Evangiles, comme aussi les recherches américaines sur le Saint Suaire de Turin. Deux savants, Stevenson et Habermas ont publié, sur ces dernières recherches qui remontent à 1978 une remarquable étude qui confirme et prouve les Evangiles : " La Vérité sur le Suaire de Turin - Preuves de la mort et de la Résurrection du Christ ". Tous les Chrétiens devraient avoir cet ouvrage.

Le sujet que j'ai à traiter aujourd'hui va m'obliger à vous citer longuement l'Ancien Testament. Incontestablement cette étude est ardue et je vous prie de m'en excuser.

Dans leurs recherches, trop de savants et d'historiens se refusent à consulter la Bible par orgueil et souvent par hostilité à tout ce qui a un caractère religieux. Volontairement ainsi, ils se ferment la source des certitudes et des lumières nécessaires à leurs études, car la Bible est la parole de Dieu qui, Lui, ne se trompe pas, et elle est susceptible d'éclairer tout ce qui peut être utile à l'homme.

La postérité de Noé peuple la terre

Ouvrons l'Ancien Testament :

La Bible dit que Noé, qui était le dixième degré de la filiation humaine, eut trois fils et que leur postérité peupla le monde après le déluge (*Genèse, chap. IX, versets 1, 18 et 19*). Deux de ses fils furent les ascendants des races qui nous intéressent : Sem, l'auteur des Maisons de Juda et d'Israël, et Japhet ancêtre des peuples européens. Cham eut l'Egypte et l'Afrique.

La double postérité de Juda

Juda, au vingt quatrième degré depuis Adam, frère de Lévi, l'ancêtre des Grands Prêtres, et de Joseph qui devint le premier ministre du Pharaon d'Egypte, Juda, dis-je, eut deux fils de la Syrienne Thamar et la Bible précise :

" Comme elle fut sur le point d'enfanter, il parut qu'il y avait deux jumeaux dans son sein. Et lorsque ces enfants étaient prêts à sortir, **l'un des deux passa sa main à laquelle la sage femme lia un ruban écarlate, en disant : "Celui-ci sortira le premier ". Mais cet enfant ayant retiré sa main, l'autre sortit. Alors la sage-femme dit : " Pourquoi le mur s'est-il divisé à cause de toi ? ". C'est pourquoi il fut nommé Pharez. Son frère qui avait le ruban écarlate à la main sortit ensuite et on le nomma Zara.**" (*Genèse, chap. XXXVIII, versets 27 à 30 ; cf. Matthieu, I, 3*).

Si **la Bible** donne ces précisions, c'est certainement pour attirer notre attention, car elle **ne dit rien sans raison**, et un auteur américain, Herbert W. Armstrong, écrit très justement :

" Pourquoi la Bible nous raconterait-elle cette étrange histoire, à moins que la brèche n'ait été plus tard RÉPARÉE entre les deux frères ? Toujours est-il qu'elle ne le fut point de leur vivant. Le fut-elle entre leurs descendants ?

" David, Sédécias et Jésus étaient de la branche de Pharez et non pas de celle de Zara.
Considérons à présent ce qui suit :

" 1° - **Pour que la brèche soit réparée le SCEPTRE devra passer de la lignée de Pharez à celle de Zara.**

" 2° - **Un tel transfert n'eut jamais lieu avant le règne de Sédécias, qui appartenait à la lignée de Pharez.**

" 3° - **Il s'ensuit que le transfert a dû avoir lieu APRÈS la mort du roi Sédécias.**

" 4° - Afin que la lignée de David (Pharez) restât à PERPÉTUITÉ sur le trône, **il fallait que, par un RENVERSEMENT des rôles, un mariage eût lieu entre les HÉRITIERS de la lignée de Pharez et ceux de la lignée de Zara.**

" D'après l'histoire, les descendants de Zara devinrent des nomades et se dirigèrent au nord-est, dans le territoire des Scythes, pour rejoindre les dix tribus.

" Mais tandis que la lignée PHAREZ-DAVID-SÉDÉCIAS (que la Bible appelle HAUTE et ÉLEVÉE) possédait encore le SCEPTRE, la lignée de Zara (appelée BASSE et ABAISSÉE) aspirait toujours aux honneurs de le posséder un jour (1)."

Or **Pharez fut l'auteur de la branche royale de Juda et Zara des Rois Troyens**, auteurs eux-mêmes des Sicambres, dont l'un des chefs, **Marcomir IV, ancêtre direct et salique des trois branches des Rois de France**, avait épousé Athildis qui descendait à la sixième génération d'Anna, cousine germaine de la Très Sainte Vierge et fille de Saint Joseph d'Arimathie dont l'ancêtre commun était le Roi David, par Salomon et aussi par Nathan.

Le SCEPTRE passa donc saliquement de la branche de Pharez à celle de Zara et aussi la descendance de David assurée dans la branche de Zara par plusieurs mariages, notamment par Anna et Athildis, ci-dessus mentionnées et, antérieurement, par Tea-Tephi, la propre fille du dernier roi de Juda par les Rois d'Irlande et d'Ecosse, ancêtres de la plupart des Maisons Souveraines européennes, ainsi que nous allons le constater.

La double promesse de Dieu à Abraham

Rouvrons l'Ancien Testament :

" L'Eternel dit à Abram: " Va-t-en de ton pays, de ta patrie, et de la maison de ton père, dans le pays que Je te montrerai. Je ferai de toi UNE GRANDE NATION.. et toutes les familles de la terre seront bénies en toi" (Genèse XII, versets 1 à 3).

Très justement, le même auteur américain, Herbert Armstrong, ajoute : " Remarquez donc la DOUBLE nature de cette promesse, l'une PHYSIQUE, et l'autre SPIRITUELLE :

" 1° - **La promesse physique se rapporte à la RACE** : les descendants d'Abraham doivent former une GRANDE NATION;

" 2° - **La promesse spirituelle a trait à la GRÂCE** : " Toutes les familles de la terre seront BÉNIES en ta postérité". Voilà donc la promesse de la GRÂCE, par le Christ une seule postérité, telle qu'elle est décrite dans *Galates (III, 8, 16)*, Jésus de Nazareth était en effet l'un des descendants d'Abraham.

Je vous cite la Lettre de Saint Paul aux *Galates*, à ce sujet :

" Aussi l'Ecriture, prévoyant que c'est par la foi que Dieu justifierait les nations, l'a annoncé d'avance à Abraham : **Toutes les nations seront bénies en toi (III, 8). Or les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité.** Il ne dit pas : Et à ses postérités, comme s'il s'agissait de plusieurs ; mais il dit, comme parlant d'un seul : **Et à ta Postérité, qui est le Christ.**" (*III, 16*)

Reprenons le texte d'Herbert Armstrong (op. cit., page 4)

" La promesse de faire une **GRANDE NATION** des descendants d'Abraham - non pas de la " SEULE POSTÉRITÉ " (le Christ), mais de toutes les postérités physiques d'Abraham - se répète clairement dans le XVII^e chapitre de la Genèse :

" Lorsque Abram fut âgé de quatre vingt dix neuf ans, l'Eternel apparut à Abram et lui dit : Je suis le Dieu Tout Puissant. **Marche devant ma face et sois parfait. J'établirai mon alliance entre**

Moi et toi et Je te multiplierai à l'infini.. tu deviendras père d'une **MULTITUDE DE NATIONS**. On ne t'appellera plus Abram ; mais ton nom sera Abraham, car Je te rends père d'une multitude de Nations.

" Je ferai croître ta race à l'infini ; Je te rendrai chef de Nations et des Rois sortiront de toi.

" J'établirai mon alliance entre Moi et toi, et tes descendants après toi, selon leurs générations...

" (*Genèse XVII, 1 à 6*)

Très justement, remarquons qu'il est bien parlé d' **UNE MULTITUDE DE NATIONS**. Or, non moins justement, on doit remarquer que les Juifs ne forment qu' **UNE SEULE NATION**.

Isaac reçut aussi les mêmes promesses de Dieu : " Pour accomplir le serment que j'ai fait à Abraham votre père, Je multiplierai vos enfants comme les étoiles du Ciel, et en ta postérité toutes les Nations de la terre seront bénies dans celui qui sortira de vous, parce que Abraham a obéi à Ma voix, qu'il a gardé Mes préceptes et Mes commandements " (*Genèse XXVI, versets 3 à 6*).

Le sceptre et le droit d'aînesse dans la Bible

Etudions maintenant ce que signifie dans la Bible d'une part **LE SCEPTRE** et d'autre part **LE DROIT D'AÎNESSE**. Pour plus de précision, rappelons que Jacob fut appelé **ISRAËL** :

" Jacob appela ses enfants et leur dit : "Assemblez-vous tous, afin que je vous annonce ce qui doit vous arriver dans les derniers temps. Venez tous ensemble et écoutez, **enfants de Jacob, écoutez Israël votre père** : Juda, tes frères te loueront, ta main sera sur le cou de tes ennemis ; les enfants de ton père se prosterneront devant toi... **Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le Prince de sa postérité, jusqu'à ce que soit venu celui qui doit être envoyé; et c'est Lui qui sera l'attente des Nations** (Chiloh, i.e. le Christ ; cf. *Genèse, 49 : 1, 8 et 10*) (2).

"... Joseph (c'est lui qui devint le premier ministre d'Egypte) croîtra et se multipliera de plus en plus ; mais ceux qui étaient armés de dards l'ont exaspéré, l'ont querellé et lui ont porté envie. Il a mis son arc et sa confiance dans le Très Fort, et les chaînes de ses mains et de ses bras ont été rompues par la main du Tout-Puissant de Jacob. De là est sorti le pasteur et le rocher d'Israël. Le Dieu de ton père sera ton protecteur, et le Tout-Puissant te comblera des bénédictions du haut du ciel... Les bénédictions que te donne ton père surpassent celles qu'il a reçues de ses pères ; et elles dureront jusqu'à ce que le désir des collines éternelles soit accompli. Que ces bénédictions sur la tête de Joseph, et sur le haut de la tête de celui qui est un nazaréen entre ses frères... Ce sont là les chefs des douze tribus d'Israël... ". (*Genèse XLIX, 1 à 28*)

Mais il est écrit dans le Livre I au chapitre V des *Paralipomènes (Chroniques)*, verset 2 :

" Or Juda était le plus vaillant de tous ses frères, et des princes sont sortis de sa race ; mais le droit d'aînesse fut conservé à Joseph."

Or Joseph était le dernier des fils de Jacob-Israël. Il était né l'an du monde 2259, soit en 1741 avant Jésus-Christ. Dieu manifestait ainsi une fois de plus Sa volonté quant à Son choix éventuel concernant la désignation du Roi. Et dans la suite, Jacob-Israël allait à son tour, sous l'inspiration divine, confirmer le choix divin de celui qui jouirait du droit d'aînesse à l'encontre de celui qui était réellement l'aîné.

Le pharaon fit épouser à **Joseph** Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis, et de Zoleika, qui était fille du pharaon, dont il **eut deux fils : Manassé et Ephraïm** (3). Joseph, ayant appris que son père était malade, vint le voir. Jacob dit à Joseph :

" Le Dieu Tout-Puissant m'a apparu à Luza, qui est au pays de Canaan, et, m'ayant béni, Il me dit : " Je ferai croître et multiplier votre race ; Je vous rendra! le chef d'une multitude de peuples... "

Avant de mourir, Jacob-Israël bénit ses deux petits-fils et dit à Joseph :

" Que le Dieu en la présence de qui ont marché mes pères Abraham et Isaac, le Dieu qui me nourrit depuis ma jeunesse... Que l'ange qui m'a délivré de tous maux, bénisse ces enfants ; quels portent mon nom et les noms de mes pères Abraham et Isaac, et quels se multiplient de plus en plus sur la terre... " Jacob les bénit et dit : "**Israël sera béni en vous, et on dira que Dieu vous bénisse comme Ephraïm et Manassé**". Ainsi, il mit Ephraïm avant Manassé. Et il précisa pourquoi il faisait passer le cadet avant l'aîné : " Je le sais, mon fils, je le sais ; lui aussi (Manassé) sera chef de peuples et sa race se multipliera ; mais son frère, qui est le plus jeune, sera plus grand que lui et sa postérité se multipliera dans les nations." (*Genèse XLVIII, versets 3 et 15 à 20*) (4)

Le DROIT D'AÎNESSE est un droit qui appartient, sa vie durant, à tout aîné mâle concernant le **DROIT À LA COURONNE**, pour les Familles Souveraines, ou au titre pour les familles nobles, et qui s'applique plus spécialement à **l'héritage matériel et politique, mais qui comprend également l'héritage spirituel attaché par tradition à l'héritage politique et matériel**. Le **SCEPTRE** est l'insigne et "dans la Bible représente la promesse divine garantissant une succession ininterrompue de Rois, dont le personnage culminant, Notre Seigneur Jésus Christ, viendra régner en tant que **ROI DES ROIS**. Le **SCEPTRE** contient donc la promesse du salut éternel **PAR JÉSUS-CHRIST** " ou ses représentants. Il **relève** donc du domaine de la **GRÂCE**. Mais cette promesse spirituelle s'applique à toutes les nations, à toute créature humaine qui peut être rachetée par le Christ. **Le SCEPTRE est allé à Juda, alors que le DROIT d'AÎNESSE a été attribué à Joseph, donc à deux tribus différentes d'ISRAËL**. C'est la raison pour laquelle Notre Seigneur a dit : "**Le SALUT vient des Juifs** " nous dit Saint Jean dans son Evangile (*IV, verset 22*), parce que le Christ est né de la race

juive de Juda, simple petite partie d'Israël, mais l'Apôtre Saint Paul complète dans sa " Lettre aux Romains " : " ... L'Evangile... est une force de Dieu, pour le salut de tout croyant, premièrement du Juif, puis du Grec comme des autres nations. Je me dois aux Grecs et aux Barbares, aux savants et aux ignorants."..." Car la justice de Dieu y est révélée par la Foi **ET** pour la Foi, ainsi qu'il est écrit : Le Juste vivra par la foi. "

HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU

DE L'ANCIEN TESTAMENT

Rappelons que Joseph fit venir son père et ses frères en Egypte avec tous les leurs. Le pharaon leur donna une contrée qu'ils peuplèrent si rapidement que cela excita la jalousie, la méfiance, enfin la persécution de ce peuple. Alors naquit Moïse qui, sur l'ordre de Dieu ramena le peuple d'Israël vers la Terre Promise ; c'est au cours de ce retour qu'eut lieu le passage de la Mer Rouge et la destruction de l'Armée Egyptienne, puis la manne lors de la traversée du désert et le passage au mont Sinaï où Moïse reçut le Décalogue. Ce dernier ayant alors senti sa fin prochaine, demanda à Dieu de nommer celui qui devait conduire le peuple d'Israël et Dieu désigna Josué, qui, dans la guerre contre les Amalécites, avait mis l'ennemi en déroute. **Arrivé au bord du Jourdain, Dieu renouvela le miracle qui s'était produit lors du passage de la Mer Rouge et Josué se rendit maître de tout le Pays de Canaan, c'est-à-dire de la Palestine. Le pays fut alors partagé entre les douze tribus d'Israël où elles furent gouvernées par les Juges jusqu'au jour où elles demandèrent un Roi. Mais leur premier Roi, Saül, ayant voulu s'octroyer les pouvoirs ecclésiastiques, a été rejeté dans sa descendance, car il devait ainsi servir d'exemple de ce qu'un Roi ne devait jamais faire (5). Alors le choix de Dieu se porta sur David qui reçut de l'Eternel le serment de pérennité pour sa race, serment que Dieu tint à toujours respecter, même quand la descendance de David fut infidèle.**

Serment que Dieu renouvela à Salomon :

Alors que David voulait élever le Temple en l'honneur de Dieu, Dieu lui dit que ce ne serait pas lui mais son fils qui élèverait la maison du Seigneur et Salomon le reconnaît

(Paralipomènes (Chroniques), Livre II, chap. VI, versets 10 et suite) :

" Ainsi le Seigneur a accompli la parole qu'Il avait dite. C'est moi qui ai succédé à David, mon père. Je suis assis sur le trône d'Israël comme le Seigneur l'avait dit et j'ai bâti une maison au nom du Seigneur Dieu d'Israël.

" Et il dit: "Seigneur Dieu d'Israël, il n'y a point de Dieu semblable à Vous au ciel ni sur la terre ; vous qui conservez l'alliance et la miséricorde avec ceux de vos serviteurs qui marchent devant Vous de tout leur cœur... "

" Accomplissez donc maintenant, Seigneur Dieu d'Israël, en faveur de David mon père, votre serviteur tout ce que vous lui avez promis, en disant : Vous ne manquerez point d'héritiers, qui soient assis devant Moi sur le trône d'Israël ; pourvu toutefois que vos fils veillent sur leurs voies, et qu'ils marchent dans l'observance de ma loi, comme vous avez marché en ma présence... "

Et au *chapitre VII, versets 11 à 20* :

" **Salomon acheva donc la maison du Seigneur et le palais du roi** ; et il réussit dans tout ce qu'il s'était proposé de faire tant dans la maison du Seigneur que dans son palais. Et le Seigneur lui apparut la nuit et lui dit : J'ai exaucé votre prière et j'ai choisi pour Moi ce lieu comme maison de sacrifice ...

" Et vous-même, si vous marchez en ma présence, ainsi que David votre père y a marché, si vous agissez en tout selon ce que je vous ai prescrit, et que vous gardiez mes préceptes et mes ordonnances 1. Je conserverai le trône de votre règne, ainsi que Je l'ai promis à David votre père, en disant : **Vous aurez toujours des successeurs de votre race, qui seront princes d'Israël.**

" Mais si vous vous détournez de Moi, si vous abandonnez les lois et les ordonnances que Je vous ai proposées, si vous allez servir des dieux étrangers et que vous les adoriez ; Je vous arracherai de ma terre que Je vous ai donnée, et Je rejeterai loin de moi ce temple que J'ai consacré à mon nom, et J'en ferai une fable et un exemple à tous les peuples... "

Châtiment de l'infidélité de Salomon

Salomon, ayant désobéi au Seigneur et ayant adoré Astharthée, déesse des Sidoniens, Chamos, dieu de Moab et Moloch dieu des enfants d'Ammon, **Dieu lui dit** :

" **Parce que vous avez agi ainsi et que vous n'avez pas gardé mon alliance, ni les commandements que Je vous avais faits, je déchirerai et diviserai votre royaume** et Je le donnerai à l'un vos serviteurs. Néanmoins Je ne le ferai pas pendant votre vie, à cause de David mon serviteur et de Jérusalem que j'a choisie" (*III dans la Vulgate ou I Rois XI, 11 à 13*), et Il dit à Jéroboam, l'intendant de toutes les tribus de **JOSEPH** dont il descendait " **Je vous donnerai dix tribus...** et vous serez roi sur Israël (*idem XI, versets 31 à 37*).

C'est donc à ce moment qu'Israël s'est divisé en deux nations : les juifs sous le règne des descendants de Juda, conservant deux tribus, et les Israélites comprenant les dix autres tribus.

La première fois que la Bible emploie le terme de "Juif", ce fut lorsque le royaume de Juda fut en guerre avec le royaume d'Israël et il ne fut employé qu'avec le royaume de Juda.

L'infidélité du Royaume d'Israël entraîne la déportation des dix tribus

Mais Jéroboam, le roi d'Israël, qui était de la tribu d'Ephraïm, ayant invité ses peuples à adorer deux veaux d'or et profaner le sabbat, le châtiment devait s'ensuivre : " Le Seigneur conçut donc une grande indignation contre Israël et le rejeta de devant sa face, et il ne demeura plus que la tribu de Juda. **Alors le Seigneur abandonna toute la race d'Israël " et ce fut la déportation à Babylone** (Rois IV, chap. XVII, versets 18 à 20). Et la Bible au IV^e Livre des Rois (chapitre XVII, au verset 6) ajoute : " La neuvième année d'Osée, le roi des Assyriens prit Samarie et transféra les Israélites au pays des Assyriens... et dans les villes des Mèdes."

Les dix tribus d'Israël, déportées loin de leur pays, ne rentrèrent pas en Palestine mais perdirent leur identité nationale. L'historien juif précise : " Les dix tribus d'Israël formant une immense multitude se trouvent jusqu'à ce jour au delà du fleuve de l'Euphrate" (*Antiquités Judaïques, tome II, chapitre 5*). Elles se dispersèrent dans le monde parmi les gentils, plus particulièrement vers l'Occident.

Les populations israéliennes, transplantées par l'écroulement de l'empire Assyrien, vers 609 avant Jésus-Christ, s'installèrent le long de la Mer Caspienne et de la Mer Noire. Lors de cet écroulement, les autres tribus restées jusqu'alors sous le joug furent rejetées plus à l'ouest, vers l'Europe Occidentale et devinrent nomades. Didier Apartian écrit : " **Alors que les Assyriens nommaient " Bitkhumery " le gros des tribus israélites, les Grecs les connaissaient sous le nom de "Cymry" ou "Kimmeroi", d'où proviennent les termes "Cimbres" et "Cimmériens".** Les Cimbres et les Cimmériens venaient de la Mer Morte." On les trouve ensuite au nord du Pont Euxin. Aux environs du septième siècle, ils furent chassés par des tribus venant du nord de l'Asie et qui s'appelaient les " Scythes ", ce qui explique qu'on les ait confondus avec ces derniers, cependant certains historiens appellent ceux que les Scythes envahirent les " Sacae " (6), qui en réalité n'étaient que les Cimmériens d'origine israélite parmi eux.

Or, l'Apocalypse de Saint Jean (*chapitre III, verset 9*) précise :

" Voici, Je vais te livrer des membres qui sont de la synagogue de Satan, qui se disent Juifs et ne le sont point, mais qui mentent ; voici, Je ferai qu'ils viennent et qu'ils se prosternent à tes pieds, et ils sauront que Je t'aime." "Ecce dabo de synagoga Satanæ, qui dicunt se Judæ esse, et non sunt ; sed mentiuntur..." ("La Sainte Bible commentée d'après la Vulgate" par l'Abbé Fillion, tome VIII, page 809).

Ces tribus étaient les Khazars, d'origine mongole (7), qui vers le V^e siècle envahirent les deux rives de la Volga jusqu'au Don, l'ouest de la Mer Caspienne appelée à un moment " Mer des Khazars " et le nord est du Pont Euxin ou Mer Noire, autour du Palus Mæotis, qui n'est autre que l'actuelle Mer d'Azov. Leurs Chefs au VIII^e siècle se convertirent au Judaïsme et les firent

circoncire.

Ceux qui envahirent la Germanie, la Scandinavie et les Îles Britanniques s'appelèrent alors du nom général de Saxons, ou Isaac-sons, les fils d'Isaac. Augustin Thierry donne une indication intéressante : " Deux témoignages historiques qui remontent au temps d'Alexandre le Grand attestent l'existence d'un peuple appelé Kimmeri ou KIMRI sur les bords de l'Océan Septentrional dans la presqu'île qui porta plus tard la dénomination de **JUTLAND** " et la plupart des historiens sérieux affirment que les Cimbres avaient habité antérieurement la vallée du Danube. Or l'histoire montre qu'une fille de Priam, Roi de Troies, épousa Memnon d'où à la 22^e génération Odin qui épousa Freya, petite fille de Lucius frère d'Athildis, l'épouse de Marcomir IV. Odin qui est à l'origine des différentes maisons saxonnes (voir *Koch. tome 11, table 2* - Il arrivait de Scythie, environ 120 ans avant Jésus-Christ). Odin dont la mythologie scandinave a fait un dieu.

Régine Pernoud, dans son *Histoire des Gaulois*, écrit : " A l'époque de la Thène (**vers l'an 500 avant Jésus-Christ**) **les Celtes** n'ont pas encore d'histoire proprement dite, ils ne **forment** pas un empire, mais **une sorte d'agrégat de peuples qui semblent avoir été assez mouvants** " (*Les Gaulois, pages 31-32*) ; et **Thierry les assimile aux Cimbres** : " C'est le dernier de ces jalons qui rattache les Kimmeroi du Pont-Euxin aux Cimbres du Jutland, aux Belges de la Gaule, aux Bretons d'Albion, et nous amène à reconnaître que dans ce grand peuple résidait le noyau de la seconde des races gauloises, et que son nom si ancien, si renommé, si étendu, n'était que le nom même de cette race " (*Histoire des Gaulois, Introduction, page 70*).

Plusieurs tribus d'Israël étaient établies dans le pays de GALAAD et, au temps du Christ cette région s'appelait aussi GAULONITIS. Il convient de rapprocher ce nom de région de Galates et Galli ou Gaulois qui finit par être donné aux habitants de la Gaule une fois que ses habitants s'y furent installés. D'autre part, Funck Brentano écrit : " Ce nom **CELTE**, ils (les Celtes) **SE L'ÉTAIENT DONNÉ A EUX MÊMES**. On les nommait aussi Galates. **Les Romains les appellent Galli** " ("Les Origines"). Ainsi les appellations Celtes, Galates, Galli et Gaulois s'appliquent au même peuple dont l'origine était Israël. Et il y a lieu de remarquer que ces appellations sont à l'origine étymologiquement de Valaques, Walah, Wales, Welsch, Galles et aussi Gaël. Or le mot hébreu **GOLAH**, qui se prononçait "**GAULAU**" signifiait **EXIL** et il n'apparut dans la Bible au deuxième livre des Rois, chapitre XV, verset 19, qu'au moment où les habitants de Galaad et de la Galilée furent emmenés captifs en Assyrie.

Très justement, le Comte de Place, dans ses *Problèmes Héraldiques* (page 11), écrit : " Les tribus se sont succédées, poussées les unes les autres **jusqu'au moment où La Providence a voulu que les tribus d'Israël se répandissent avec leurs chefs à travers l'Europe et que les descendants de la Maison de Juda vinssent en Gaule qui, dans les décrets éternels devait être le nouveau peuple choisi, Israël ayant rejeté l'Arche d'Alliance.** "

Ajoutons que l'Abbé Boudet, Curé de Rennes-les-Bains, dans l'Aude, a publié en 1886 une étude : *La vraie langue celtique et le Cromleck de Rennes-les-Bains*, dans laquelle il écrit : "

La Gaule a été le point central de l'établissement définitif de la famille celtique dans les contrées occidentales de l'Europe " (page 1), et il ajoute :

" **Les Gals, descendants de Gomer, fils de Japhet**, partirent de l'Asie Mineure à une époque que l'on ne peut préciser, se répandirent dans la Gaule, en refoulant les Ibères vers le sud, les Ligures vers l'est...

" Les Kimris formaient la seconde branche de la famille gauloise. Les Grecs les nommaient Kimmerioi et les Romains les appelaient Cimbri. En l'an 631 avant Jésus-Christ, les peuples scythiques, au rapport d'Hérodote, fondirent sur les bords du Palus Méotide et poussèrent devant eux les Kimris qui se dirigèrent vers le soleil couchant sous la conduite de Huar Bras, remontèrent le cours du Danube et envahirent la Gaule par le Rhin. Suivant les traditions kimriques, Hu-ar-Bras ne s'établit point dans la Gaule, mais il traversa l'Océan brumeux et conquit sur les Gals l'île d'Albion " (pages 2 et 3). **Et il fait une étude remarquable sur les rapports existant entre la langue hébraïque et la langue celtique.** D'autre part, Sir William Jones, fondateur de la Société Asiatique de Calcutta, avait constaté les rapprochements qui s'imposaient entre le sanscrit, le grec et le latin et il pensait que le celtique et le gothique avaient la même origine que le sanscrit et dans son ouvrage *Eastern Origin of Celtic Nations*, le philologue Prichard prouve irréfutablement que la langue celtique est la LIAISON INTERMÉDIAIRE entre l'hébreu et les langues INDO-EUROPÉENNES. Un autre auteur, Didier Apartian dans *Les Pays de langue française selon la prophétie* compare bien des mots de ces différentes langues et montre leur étymologie commune. Enfin le Père Hilaire de Barenton, un savant capucin qui fut en même temps un saint religieux, a publié toute une série d'ouvrages tous plus remarquables les uns que les autres et qui sont indispensables : *La Bible et les origines de l'Humanité*, *L'Origine des langues, des religions et des peuples* " (1932). *L'Origine des grammaires*, *Le Mystère des Pyramides et la chronologie égyptienne*, sans oublier *Abraham en Egypte et Chanaan* et *Joseph en Egypte et la dynastie des Hyksos*.

En effet, tout à fait à l'origine les anciens habitants de notre Pays étaient les Ibères qui descendaient de Japhet mais ne laissèrent que peu de traces et franchirent les Pyrénées. Javan, fils de Japhet, eut plusieurs fils : Rodanim, ancêtre des habitants de Rhodes et des populations qui s'installèrent à l'embouchure du Rhône ; Elie, ancêtre des Grecs et des et des Latins ; enfin Tarsisa s'installa tout d'abord en Asie Mineure où il aurait fondé le port de Tarsis avant que ses descendants se soient installés dans la Ligurie, en Italie. **Les Gaulois, par contre, constituaient le fond de la population avant les Francs et étaient de race celtique.** Je vous renvoie pour ces questions aux ouvrages de Jubainville *Les Premiers habitants de l'Europe*, de Dottin, *Les Anciens peuples de l'Europe*, de Brentano *Les Origines*, et pour les Gaulois d'Augustin Thierry *L'Histoire des Gaulois*, sans omettre les auteurs anciens : Diodore de Sicile et Strabon.

Le châtimement de l'infidélité du Royaume de Juda entraîne son exil pendant soixante dix ans

La Tribu de Juda, elle, ne subit la déportation que cent trente ans après Israël et rentra ensuite en Palestine, soixante dix ans plus tard. Mais les derniers rois de Juda rompirent les liens de vassalité que les rois de Babylone leur avaient imposés. Les conséquences furent tragiques puisqu'elles aboutirent à **la destruction du Royaume de Juda, permis par Dieu en punition de l'impiété des derniers rois Joakim et Sédécias.**

L'infidélité personnelle des derniers rois de Juda est châtiée par la destruction du Royaume de Juda

Alors le prophète **Ezéchiél** annonce l'épée du châtiment de Dieu qui va frapper :

" Que l'épée soit doublée, et que l'épée meurtrière soit triplée. C'est là l'épée du grand carnage, qui les fait s'épouvanter, qui fait sécher les cœurs et qui multiplie les ruines. A toutes leurs portes Je placerai la terreur de cette épée perçante, polie pour étinceler et effilée pour tuer.

" Car le Roi de Babylone... a interrogé les idoles, il a consulté les entrailles. A sa droite, le sort est tombé sur Jérusalem, où il dressera des béliers, commandera le carnage. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : "Parce que vous avez rappelé le souvenir de votre iniquité et révélé vos prévarications, et que les péchés ont paru dans toutes vos pensées,... " vous serez pris par sa main.

" Mais toi, profanateur, chef impie d'Israël, toi dont vient le jour marqué pour la punition de ton iniquité, - ainsi parle le Seigneur Dieu : "Otez la tiare, enlevez la couronne..." Ainsi parle le Seigneur Dieu aux fils d'Amnon, touchant leur opprobres tu leur diras : "Epée, épée sors du fourreau pour tuer, sois polie pour massacrer et pour briller" (*Ezéchiél, chap.XXI, versets 9 à 28*).

" C'est pourquoi, **ainsi parle le Seigneur** : "Par ma vie, je ferai retomber sur sa tête le serment qu'il a méprisé et l'alliance qu'il a rompue ;... Je l'emmènerai à Babylone, et là Je le jugerai, à cause de la perfidie avec laquelle il M'a méprisé. Et tous ses fuyards, avec toutes ses troupes tomberont par l'épée ; **ceux qui échapperont seront dispersés à tous les vents**, et vous saurez que c'est Moi, le Seigneur, qui ai parlé ". "

Dieu respecte son serment à David

Passons à **Jérémié** dont la mission a une importance beaucoup plus grande qu'on le pense. Dieu la lui confia sous les règnes des **derniers Rois de Juda, Joakim et Sedecias**. Que dit-il à ce sujet :

" La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes " Avant' que Je t'eusse formé dans les entrailles de ta mère, je t'ai connu; avant que tu fusses sorti de son sein, Je t'ai sanctifié, et Je t'ai établi prophète parmi les nations ".

Du fait de cette bénédiction antérieure à sa naissance, si. nous en croyons la *communis doctorum sententia*, certains disent que Jérémie aurait été purifié de la tache originelle dès le sein de sa mère, comme le Précurseur, écrit l'Abbé Fillion, professeur d'Ecriture Sainte à l'Institut Catholique de Paris, dans son ouvrage *La Sainte Bible commentée d'après la Vulgate* (tome V, page 552, 10^e édition 1930).

Reprenons le récit de **Jérémie** :

" Alors le Seigneur étendit sa main et toucha ma bouche, et le Seigneur me dit : " Voici que Je t'établis aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes, pour que tu arraches et que tu détruises, et pour que tu perdes, et pour que tu dissipes, et pour que tu bâtisses et que tu plantes " (I, versets 9 et 10). Et Dieu lui ordonne d'annoncer :

" C'est de l'aquilon que le malheur fondra sur tous les habitants du pays; car voici que Je vais appeler tous les peuples des royaumes de l'aquilon, dit le Seigneur; et ils viendront à cause de toute la malice de ceux qui M'ont abandonné, qui ont offert des libations aux dieux étrangers, et qui ont adoré l'œuvre de leurs mains " (vv. 14 à 16).

Parlant des crimes des derniers rois de Juda, le Seigneur annonce leur châtimement : " **L'épée** est aiguisée, elle est polie... Crie et pousse des hurlements, fils de l'homme, car elle **est tirée contre mon peuple, contre tous les Princes d'Israël qui fuient** car Je l'ai approuvée, lors même que brisera **le sceptre** et que celui-ci **ne subsistera plus.**" (Ezéchiél, XXI, versets 9 à 13)

Et de fait, pendant la onzième année du règne du dernier roi de Juda, Sédécias, **en 585 avant Jésus-Christ**, les Chaldéens, sous le règne de Nabuchodonosor, après deux ans de siège, détruisirent la ville de Jérusalem et **le Roi de Babylone** prononça son arrêt : Il **tua les fils de Sédécias devant lui et lui creva les yeux, le chargea de chaînes et l'emmena à Babylone** (cf. IV Rois, chap. XXV, versets 7 et suivants).

Jérémie relate la même chose et ajoute : " Il fit égorger tous les princes de Juda." (LII, versets 10 et 11)

Mais il précise que les filles du Roi furent sauvées en même temps que lui. (XLI, verset 10 et XLIII, verset 6).

L'une des filles de ce roi Sédécias, Tea-Tephi, sera en effet l'ancêtre de la plupart des Maisons souveraines de l'Europe. Nous en reparlerons tout à l'heure.

Isaïe avait annoncé le salut de la race de David : " Et **ce qui aura été sauvé de la maison de Juda** et de ce qui sera resté poussera des racines en bas, et produira des fruits en haut ; car de Jérusalem il sortira un reste, et des sauvés du mont Sion ; le zèle du Seigneur des armées

fera cela... Je protégerai cette ville pour la sauver, à cause de moi, et à cause de David mon serviteur." Et, de fait : " L'ange du Seigneur sortit et frappa cent quatre vingt cinq mille hommes dans le camp des Assyriens. Et quand on se leva le matin, c'étaient tous des cadavres sans vie." (*Chapitre XXXVII, versets 31, 32, 35 et 36*)

Et **Jérémie** cite les protections que Dieu lui avait promises :

" Le Seigneur dit " Je te jure que ta fin sera bonne, et que Je t'assisterai au temps de l'affliction, et au temps de la tribulation, contre l'ennemi.

" Et je te rendrai pour ce peuple comme un mur d'airain, inébranlable ; ils te feront la guerre, et ils ne te vaincront pas, car Je suis avec toi pour te sauver et pour te délivrer", dit le Seigneur. " Et Je te délivrerai de la main des méchants, et Je te préserverai de la main des forts " (*Chapitre XV, versets 11, 20 et 21*).

Jérémie est considéré en Irlande comme le grand législateur sous le nom d'Ollam Fodhla. Il aurait emmené Tea-Tephi, fille du dernier Roi de Juda, dans ce pays où elle aurait épousé un prince irlandais, Heremon. Ils seraient les auteurs des Maisons Royales d'Irlande et d'Ecosse. **Il n'est pas sans intérêt de constater que le blason de l'Irlande représente la harpe de David et de sa Maison et que celui de l'Ecosse est un lion qui rappelle la Tribu de Juda** (*cf. The National Message, page 37*).

Faut-il ajouter que cinq siècles et demi plus tard, Saint Joseph d'Arimatee - oncle de la Très Sainte Vierge - serait venu en Irlande et serait mort à Glastonberry le 27 juillet 82 et que sa petite fille, Bennardim, fille d'Anna, aurait épousé le Roi Lear... (*cf. The National Message, page 49*).

D'autres prophètes confirment :

Osée : " Pendant des jours nombreux les enfants d'Israël demeureront sans roi, sans prince, sans sacrifice et sans autel, sans Ephod et sans Thérâphim. **Et après cela les enfants d'Israël reviendront et ils chercheront le Seigneur leur Dieu et David leur Roi** ; et ils s'approcheront avec crainte du Seigneur et de ses biens aux derniers jours. " (*III, v. 4 et 5*)

Isaïe, parlant des mêmes événements : " Ceux-là viennent de loin, et ceux-ci du septentrion et du couchant." (*chap. XLIX, verset 12*)

Et **Jérémie** précise au *chapitre XXXI, versets 6 à 14* :

" Car il viendra un jour où les gardes crieront sur la montagne d'Ephraïm : " Levez-vous et montons à Sion vers le Seigneur notre Dieu ". Car ainsi parle le Seigneur : Tressaillez de joie, Jacob, et poussez des cris d'allégresse à la tête des nations ; faites du bruit, chantez et dites :

Sauvez, Seigneur, votre peuple, les restes d'Israël. Voici, Je les amènerai de la terre d'aquilon, et Je les rassemblerai des extrémités du monde... car Je suis devenu le Père d'Israël, et Ephraïm mon premier né. - **Nations, écoutez la parole du Seigneur... Celui qui a dispersé Israël le rassemblera, et il le garde comme un pasteur garde son troupeau.**- Car le Seigneur racheté Jacob...- et ils accourront vers les biens du Seigneur vers le blé, le vin, l'huile et le fruit des brebis et des bœufs leur âme sera comme un jardin...- j'enivrerai et engraisse Seigneur. "

Ainsi, à la fin des temps, Israël reviendra à Dieu et au Roi et reconnaîtra donc le Dieu des Chrétiens et le Roi descendant de David. Le devoir est donc de prier ardemment pour qu'il s'accomplisse TOUTE la volonté de Dieu et ce avec toute la charité chrétienne toujours obligatoire.

Ainsi finit donc politiquement le Royaume de Juda l'an du monde 3416, soit 585 ans avant Jésus-Christ et les droits du SCEPTRE et aussi le DROIT D'AINESSE passèrent à une autre branche qui devint la branche aînée, celle des Roi Troyens, ancêtres directs et saliques par les Sicambres des Roi de France et qui, par Tea-Tephi, descendaient également de David, ainsi que nous allons le montrer.

Dieu va sauver l'avenir qui assurera le respect de Son serment irrévocable .

A David, **Ezéchiél** ajoute :

" Ainsi parle le Seigneur Dieu : " Alors Je prendrai de moelle du grand cèdre et Je la placerai; du sommet de branches J'arracherai un tendre rameau, et Je le planterai sur une montagne haute et élevée. - Je le planterai sur la haute montagne d'Israël ; il poussera des rejetons, il portera des fruits et deviendra un grand cèdre, et tous les oiseaux habiteront sous lui, et tout ce qui vole fera son nid sous l'ombre de ses branches. - Et tout les arbres du pays sauront que c'est Moi le Seigneur, qui ai humilié le grand arbre et élevé l'arbre faible qui a desséché l'arbre vert et fait reverdir l'arbre sec, Moi. J'ai parlé et agi ." (*Ezéchiél XVII v 18 à 24*)

LES SERMENTS RENOUVELÉS DE DIEU À LA RACE DE JACOB-ISRAËL, DE JUDA ET DE DAVID

Tout au long de l'Ancien Testament, avec les chefs de son peuple privilégié, Dieu veut s'engager, et toujours par serment, et souvent dans les mêmes termes. Ce fait est **CAPITAL** et doit être très spécialement souligné.

Avec Noé : " J'établirai mon alliance avec vous et avec votre postérité " (Genèse. Livre IX, versets 8 et 9).

Avec Abraham : " J'établirai mon alliance avec vous et Je multiplierai votre race à l'infini..

vous serez père d'une multitude de nations... Je vous rendrai fécond à l'infini. **Je ferai sortir de vous des nations et des Rois.** J'établirai mon alliance entre Moi et vous et vos descendants après vous dans la suite de leurs générations par un **PACTE ÉTERNEL** en vertu duquel Je serai votre Dieu et celui de votre postérité après vous " (*Genèse XVII, versets 1 à 7 et 15 à 19 et XVIII, versets 18 et 19*).

Avec Jacob : " Ecoutez, Jacob, mon serviteur, **et vous ISRAËL QUE J'AI CHOISI POUR ÊTRE MON PEUPLE BIEN-AIMÉ.**.. Ne craignez point, ô Jacob, mon serviteur, vous qui marchez dans la droiture du cœur, et que J'ai choisi pour mon héritage particulier, car Je répandrai mon esprit sur votre postérité et mes bénédictions sur votre race " (*Isaïe XLIV, versets 1 à 3 et aussi : Exode VI, versets 2 à 8*).

Et encore : " Juda est un jeune lion. **Le sceptre ne sera pas ôté de Juda, ni le Prince de sa postérité, jusqu'à ce que soit venu Celui qui doit être envoyé; et c'est Lui qui sera l'attente des nations** " (*Genèse XLIX, versets 9 et 10*).

Avec David : " Car ainsi parle le Seigneur : "David ne manquera jamais d'un successeur assis sur le trône de la Maison d'Israël.. De même qu'on ne peut compter les étoiles, ni mesurer le sable de la mer, de même Je multiplierai la race de David mon serviteur " (*Jérémie XXXIII, versets 14 à 17 et 22*).

Dieu ordonne au prophète **Nathan :**

" Vous direz donc ceci à mon serviteur David : " Voici ce que dit le Seigneur des Armées : Je vous ai choisi lorsque vous meniez paître les troupeaux, afin que vous fussiez le chef de mon peuple d'Israël. Partout où vous avez été, j'ai exterminé vos ennemis devant vous... de plus le Seigneur vous promet qu'il fera votre maison puissante... Je mettrai sur votre trône, après vous, votre fils, et Je rendrai le trône de son royaume INÉBRANLABLE À JAMAIS. S'IL COMMET QUELQUES FAUTES, JE LE PUNIRAI, MAIS JE NE RETIRERAI POINT MA MISÉRICORDE, comme je l'ai retirée à Saül que j'ai écarté de devant ma face. Votre maison sera stable; VOUS VERREZ VOTRE ROYAUME SUBSISTER ÉTERNELLEMENT ET VOTRE TRÔNE S'AFFERMIRA POUR JAMAIS." (*II Samuel, VII, 8-29*).

Remarquez-le bien, c'est par avance **la proclamation de la LOI SALIQUE**, cette Loi qui permettra la réalisation des promesses de Dieu concernant **la pérennité de la Race de David jusqu'à la consommation des siècles.** Et le verset 19 confirme et renforce encore ce serment divin, car il précise : " C'est la loi des enfants d'Adam. ".

Et pour bien marquer son **INÉBRANLABLE VOLONTÉ**, Dieu tint à confirmer Son serment à plusieurs reprises :

" Le Seigneur a fait à David un serment véritable et il ne le trompera point. J'établirai sur votre

trône le fruit de votre ventre."

Le psaume LXXXVIII est lumineux :

" ... J'ai trouvé David, mon serviteur; Je l'ai oint de mon huile Sainte. Car Ma main l'assistera, et mon bras le fortifiera. L'ennemi n'aura jamais l'avantage sur lui, et le fils d'iniquité ne pourra lui nuire. Et Je taillerai ses ennemis en pièces devant lui, et Je mettrai en fuite ceux qui le haïssent. Ma vérité et ma miséricorde seront avec lui, et par mon nom s'élèvera sa puissance... Il m'invoquera : "Vous êtes mon Père, mon Dieu, et l'auteur de mon salut ". Et moi, Je ferai de lui le premier-né, le plus élevé des Rois de la terre. (*Versets 21 à 28.*)

" JE CONSERVERAI À DAVID ÉTERNELLEMENT MA MISÉRICORDE ET JE FERAIS SUBSISTER SA RACE DANS TOUS LES SIÈCLES ET SON TRÔNE AUTANT QUE LES CIEUX. Si ses enfants abandonnent Ma loi et s'ils ne marchent pas dans mes préceptes, s'ils violent la justice de mes ordonnances et s'ils ne gardent pas mes commandements, JE VISITERAI AVEC LA VERGE LEURS INIQUITÉS ET JE PUNIRAI LEURS PÉCHÉS, MAIS JE NE RETIRERAI POINT DE DESSUS LUI MA MISÉRICORDE ET JE NE MANQUERAI POINT À LA VÉRITÉ DES PROMESSES QUE JE LUI AI FAITES. JE NE VIOLERAI POINT MON ALLIANCE, et Je ne rendrai point inutiles les paroles qui sont sorties de mes lèvres. J'AI FAIT À DAVID UN SERMENT IRRÉVOCABLE PAR MON SAINT NOM ET JE NE LUI MENTIRAI POINT: JE LUI AI PROMIS QUE SA RACE DEMEURERA ÉTERNELLEMENT ET QUE SON TRÔNE SERA ÉTERNEL EN MA PRÉSENCE COMME LE SOLEIL ... " (*Versets 29 à 38.*)

Ainsi, Dieu a fait à David le serment IRRÉVOCABLE que ses descendants régneraient jusqu'à la fin des temps (8), et les termes de ce serment RENOUVELÉ sont tels qu'ils ne s'appliquent pas seulement au double sens mystique et réel en la Personne du Christ, Fils de Dieu, Dieu Lui-même, qui règnera en effet éternellement, mais À LA RACE ELLE-MÊME. Que sont-ils devenus ? Quel trône occupent-ils donc les descendants de David et de ces Rois qui régnaient sur le peuple Elu de l'Ancien Testament ?

LES PROMESSES DE SAINT REMI AUX ROIS DE FRANCE

Saint Rémi, le grand thaumaturge et l'Apôtre des Francs, le Légat du Successeur de Pierre, va éclaircir le mystère. Je vous rappelle que le pape Saint Hormidas, en instituant Saint Rémi son Légat pour tout le royaume de France, lui avait écrit :

" Nous vous donnons tous nos pouvoirs pour tout le royaume de notre cher fils spirituel, Clovis, que par la grâce de Dieu, vous avez converti avec toute sa nation par un apostolat et des miracles dignes du temps des Apôtres."

Lors du Baptême et du sacre de Clovis, Saint Rémi, inspiré, adressa au roi l'allocution prophétique suivante :

" Apprenez que **le royaume de France** est prédestiné par Dieu à la défense de l'Eglise romaine qui est la seule véritable Eglise du Christ ...

" Ce royaume sera un jour grand entre tous les royaumes, il embrassera les limites de l'empire romain et il soumettra tous les peuples à son sceptre... **Il durera jusqu'à la fin des temps !**

" Il sera victorieux et prospère tant qu'il sera fidèle à la Foi Romaine, mais il sera rudement châtié toutes les fois où il sera infidèle à sa vocation."

Remarquez encore que, tout comme Dieu le Père se fit entendre lors du Baptême du Christ, Notre Seigneur, au jour même anniversaire de son Baptême, tint à faire entendre sa voix : " N'ayez point peur, c'est Moi, persévérez dans ma dilection ". Et le Saint Esprit voulut apparaître sous la forme de la Colombe en apportant à Saint Rémi le Baume de la Sainte Ampoule, afin que les Rois de France soient sacrés avec une huile céleste pour les marquer très spécialement de ses sept dons et leur accorder la guérison miraculeuse des écrouelles à partir de leur sacre, mais seulement après avoir reçu la Sainte Communion...

Et Saint Rémi, inspiré une fois de plus, tint à confirmer dans son testament les promesses, qu'au nom de Dieu, il avait faites à Clovis et à ses successeurs, les Rois de France, jusqu'à la fin des temps.

Je vous rappelle que **Saint Pie X** - lui aussi inspiré - avait déclaré, lors de la lecture du décret de Béatification de Jeanne d'Arc :

" **Vous direz aux Français qu'ils fassent leur trésor des testaments de Saint Rémi, de Charlemagne et de Saint Louis, qui se résument dans ces mots si souvent répétés par l'héroïne d'Orléans : " Vive le Christ qui est Roi de France ! "**

Voici les parties essentielles du testament de Saint Rémi :

"...Par égard seulement pour cette race royale qu'avec tous mes frères et co-évêques de la Germanie, de la Gaule et de la Neustrie, J'ai choisi délibérément pour régner jusqu'à la fin des temps au sommet de la majesté royale pour l'honneur de la Sainte Église et la défense des humbles... J'ai arrêté ce qui suit.

1- Malédictions :

" Si un jour CETTE RACE ROYALE QUE J'AI TANT DE FOIS CONSACRÉE AU SEIGNEUR rendait le mai pour le bien, Lui devenait hostile Que le coupable soit averti, etc.

Si à la septième monition, il persiste dans son crime, trêve à l'indulgence ! Place à la menace!

2- Bénédiction

" Si Notre Seigneur Jésus-Christ daigne écouter les prières que je répands tous les jours en sa présence spécialement pour la persévérance de cette race royale, suivant mes recommandations, dans le gouvernement de son royaume et le respect de la hiérarchie de la Sainte Eglise de Dieu, qu'aux bénédictions de l'Esprit Saint déjà répandues sur la tête royale.

" Que de cette race sortent des rois et des empereurs qui, confirmés dans la vérité et la justice pour le présent et l'avenir suivant la volonté du Seigneur pour l'extension de la Sainte Eglise, **puissent régner et augmenter tous les jours leur puissance et méritent ainsi de s'asseoir sur le trône de David dans la céleste Jérusalem où ils règneront éternellement avec le Seigneur. Ainsi soit-il.**"

Saint Rémi vous le remarquerez, tient à citer le trône de David, et ce n'est certainement pas sans raison.

C'est la répétition du serment fait par Dieu à David comme aussi celle des malédictions et des bénédictions.

Certains qui se disent historiens - ils en est même " à droite " - qui refusent de reconnaître le surnaturel dans l'histoire, ou d'autres dans leur haine satanique de ce même surnaturel, prétendent nier l'authenticité du Testament de Saint Rémi, et ce malgré la recommandation de Saint Pie X. Précisons donc que l'abbé Desailly, membre de l'académie de Reims, a prouvé, au siècle dernier, l'indiscutable authenticité de ce document fondamental pour l'Histoire et la mission providentielle de la France. Il prouve, notamment, que pour défendre les droits de leur Eglise de Reims, les archevêques, au cours des siècles, se sont toujours appuyés sur le testament de Saint Rémi et, d'autre part, que les rois de France - alors même que cela allait à l'encontre de leurs intérêts - se sont toujours inclinés (9).

Comme les rois de France ont été fidèles ! Le nombre de couronnes que leur race a portées le prouve ! Et Baronius, 1^{er} savant Cardinal historien de l'Eglise, après onze siècles d'expérience, constate:

"Le royaume de France n'a jamais passé sous une domination étrangère et **le peuple français n'a jamais été réduit à servir d'autres peuples.**"

Et l'éminent Cardinal rapproche l'histoire de France de celle du peuple élu de l'Ancien Testament :

" C'est cela qui a été accordé par une permission divine au prières de Saint Rémi suivant la

parole de David (*Psaumes*, 88, 31-35) : "Si mes fils abandonnent ma loi, s'ils ne marchent point les voies de mes jugements ; s'ils profanent mes justices et gardent point mes commandements, je visiterai leurs iniquités avec la verge et leurs péchés avec le fouet, **MAIS N'ÉLOIGNERAI JAMAIS DE CE PEUPLE MA MISÉRICORDE** "(10)."

C'est avec raison que Monsieur le Comte de Chambord rappelait, le 2 Décembre 1858 :

"Je ne suis pas un prétendant, mais un principe." [Cf. *Le caractère sacré et divin de la royauté en France*, ch. V, page 111.]

LES DOCUMENTS QUI PROUVENT CETTE ASCENDANCE

Ceci dit, parlons maintenant des documents qui établissent les faits historiques. Pour étudier ce sujet qui fait l'objet cette conférence, il convient de se reporter, selon les époques que l'on étudie, aux ouvrages suivants :

EN FRANCE : La tradition générale de l'Ancien Régime était que les Rois de France descendaient d'un fils de Priam dont la postérité, après la destruction de Troie, s'était réfugiée d'abord en Pannonie, puis en Flandre, du côté de Tournay. Nombreux sont les Historiens anciens qui parlent de cette origine. Rappelons que d'après Scipion Dupleix l'historiographe de France, Pépin le Bref assurait descendre d'Hector, dit Degembard, qui était issu des anciens rois Troyens.

La préface du "*Recueil des Historiens des Gaules et de France*" par Dom Bouquet (édition de Léopold Delisle, 1869) précise, page XXI :

" L'Historien Joseph dit que les Gaulois viennent Gomar, fils aîné de Japhet. Gomar, dit-il, a été **le père fondateur des Gomarites, que les Grecs appellent Galates ou Gaulois**. Eustache d'Antioche, saint Jérôme, Isidore, la Chronique Pascale, Joseph, fils de Gorion, donnent la même origine aux Gaulois. Joseph n'a point forgé cette opinion son chef ; il est plus vraisemblable qu'il l'a puisée dans quelques anciens monuments. Il ne faut donc pas la rejeter légèrement ... " (I, page 22)

Grégoire de Tours écrit : " Quelques-uns racontent que Francs sont venus de la Pannonie, et que d'abord ils ont habité les rivages du Rhin."

La préface du tome II du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, page XXIV, écrit à ce sujet :

" L'auteur des Gestes du Roi de France, Paul Diacre dans son livre des Evêques de Metz, le Moine Roricon, Aimoin Moine de Fleury, Sigebert de Gemblours, et tous ceux qui les ont suivis, ont regardé cette origine comme véritable."

Frédégaire, qui vivait sous Dagobert I^{er}, leur donne comme origine la ville de Troye, puis la Pannonie et les bords du Danube.

Le Recueil des Historiens des Gaules et de la France cite les " *Gesta Regum Francorum* " (II, pages 542 à 544), " *Ex veteri Chronico Moissiacensis seu Musciacensis Cœnobii* " (II, Page 648), la " *Chronica Regum Francorum breviter digesta* " par un auteur inconnu (11, page 663), **qui font remonter les Rois de France aux rois Troyens**. Et aussi les documents suivants qui, sans parler de l'origine troyenne les font remonter à des chefs francs mentionnés dans les documents qui parlent de leur ascendance troyenne : " *Historica quædam excerpta ex veteri stemmate genealogico Regum Franciæ* " (II, page 665), la *Chronique d'Adon*, Archevêque de Vienne (11, page 666), les " *Annales Francorum Fuldenses* " (II, page 673), ainsi que toute une série de généalogies des Rois de France qui se rattachent à la même origine (II, page 695 et suivantes).

La " *Chronique de Tongres* " donne la liste des princes des Francs en Pannonie pendant les 528 ans où ils y demeurèrent.

Barthélemy de Mesme, dans sa chronique écrite au XIV^e siècle et qui se trouve à la Bibliothèque de Berne, en Suisse.

César Nostradamus, le fils de Michel, dans ses " Chroniques de Provence " fait remonter l'origine des Rois de France à la plus haute antiquité.

Jacques de Charron, en 1630, a publié une " *Histoire généalogique des Rois de France depuis Adam jusqu'à Louis XIII* ".

François-Eudes de Mezeray, le frère de saint Jean-Eudes, sans affirmer cette origine, écrit cependant dans son " Histoire de France " : " Il y en a aussi qui, remontant jusqu'à la guerre de Troye, les font descendre d'une colonie de Troyens, conduits après la destruction de cette ville par Scamandre, dit FRANCUS, fils d'Hector, sur les bords de ces mêmes Palus (Méotides), opinion qui n'est pas tout à fait sans défense ... "

L'Abbé Honoré Bouche, docteur en théologie, dans sa " *Chronique de Provence* " publiée en 1664, indique l'ascendance troyenne.

Mentionnons également à propos de la Guerre de Troie, l'ouvrage du Baron de Behr : " *Recherches sur l'Histoire des Temps héroïques de la Grèce* ", publiée en 1856 à Paris.

Simon Pelloutier, en 1741, a publié à Paris : " *Histoire des Celtes et particulièrement des Gaulois et des Germains* ".

Monsieur de Limiers, dans les " Annales de la Monarchie Française ", publiées en 1724,

donne de nombreux tableaux généalogiques des ascendances royales et notamment, à la page 200, cite quarante et un degrés des Rois et Princes des Francs au-dessus de Clovis et montre également l'unité de race des trois branches royales. Le premier degré est en l'an 3.509 du monde " **Marcomir, fils d'Antenor, Roy des Cimbres près la Mer Noire, descendu des Troyens** ".

Chasot de Nantigny, notamment dans le tome des " *Généalogies Historiques des Rois, Empereurs, etc. et de toutes, les Maisons Souveraines qui ont subsisté jusqu'à présent* ", publié en 1736 donne, page 110, les généalogies des Rois Troyens de 2.489 à 2.524 du monde et celles des Rois des diverses parties du Proche-Orient et d'Orient avant Notre Seigneur et les trois volumes suivants vont jusqu'au XVIII^e siècle. **Dans le tome 111, pages 2 et 6, il fait descendre nos Rois de Priam, duc des Francs.**

Koch, dans les " *Tables Généalogiques des Maisons Souveraines de l'Europe* ", en deux volumes publiés en 1.782 et 1818, dans le tome II, donne les origines des maisons descendant d'Odin, dont les ancêtres venaient de la région de la Mer Noire.

Jacques Saillot doit être consulté dans sa " *Chronologie Universelle des Souverains et Chefs d'Etats* " et dans son " *Clovis, Roi des Francs et ses ancêtres paternels et maternels* ". Toutefois, nous ne pensons pas que les Rois de France soient de la race d'Odin, comme il le croit. Ils en descendent seulement, mais par les femmes.

Ajoutons que les ouvrages et auteurs suivants affirment l'unité de race des trois branches royales.

Le Cartulaire de Hugues Capet, manuscrit N° 7329 du fonds français de la Bibliothèque Nationale établit l'unité des trois branches royales de France.

Le Père Dominique de Jésus, complété par le Père Modeste de Saint-Amable, dans sa " *Monarchie Sainte, Historique, Chronologique et Généalogique* ", publiée en 1677, donne des tableaux généalogiques très importants.

" *L'Art de vérifier les dates* ", des Bénédictins, cite Dom Merle, l'historiographe de Bourgogne, et établit irréfutablement l'ascendance commune des Carolingiens et des Capétiens.

Drudes de Campagnolles a publié deux plaquettes, en 1817 : " *Coup d'œil sur l'unité d'origine des trois branches Mérovingienne, Carolingienne et Capétienne* ".

Piganiol de la Force dans sa " *Nouvelle description de la France* ", au tome premier, écrit : " Le Royaume de France a commencé l'an de l'ère vulgaire 420 et depuis ce temps-là a toujours été successif de mâle en mâle et gouverné par soixante cinq rois tous issus de la même Maison ... "

Citons encore le " *Grand Dictionnaire Historique* " de Moréri, sans oublier les Bollandistes qui, dans la Vie des Saints donnent de très nombreuses indications qui complètent très heureusement les grands travaux généalogiques.

Le colonel Longin-Splinder a donné une intéressante étude sur " *La Bible, sa valeur au point de vue historique, géographique et documentaire* ", Paris 1952.

Bouillet, dans son " *Dictionnaire Universel d'Histoire et de Géographie* ", mentionne cette ascendance (page 1184, chez Hachette, en 1914. La première édition étant de 1860).

Enfin, dans un tout autre domaine, rappelons l'ouvrage de l'Abbé Boudet, cité antérieurement, " *La vraie langue celtique* ", qui a montré les rapprochements qui s'imposaient entre les langues des peuples Japhétiques du Midi de la France comme aussi ceux à faire entre la langue hébraïque et la langue celtique, notamment dans les étymologies... Rien de surprenant puisque Gomer, le fils de Japhet, est la souche de la grande famille celtique. Etc.

EN SUISSE, la Bibliothèque de Berne possède un manuscrit intitulé " *Généalogie des Rois de France depuis Anténor, fils de Priam (le Troyen) jusqu'à Charles VI* ". Et aussi la Chronique de Barthélemy de Mesme, du XIV^e siècle, dont nous avons déjà parlé.

EN ALLEMAGNE : L'historien Trithème, à Spanheim au XVI^e siècle, est à mentionner.

Une étude serait à faire en Autriche et en Italie quant aux origines des Maisons de Habsbourg et de Savoie. Précisons, sans prendre parti, que selon Stabius, Taque Manlius, Synthemius, Trithème, Lazius, Piespodius et Chiflet, la Maison de Habsbourg descendrait saliquement de Clotaire I^{er}, Roi de France, ainsi que Chasot de Nantigny le mentionne avec d'autres systèmes dans le tome IV de son ouvrage, page 229.

EN ANGLETERRE, la plupart des grandes publications généalogiques, plus ou moins officielles concernant la Maison Royale anglaise établissent son ascendance davidique. Citons de très anciens manuscrits précieusement conservés : " *Les Chroniques d'Irlande* ", le " *Langfeldgatal* ". Le Herald Collège de Londres possède une " *Généalogie des Rois Saxons* " qui indique qu'Odin était de la Race de David, etc. Il serait facile de mentionner de nombreux documents, mais ce serait fastidieux. Je mentionnerai seulement les auteurs suivants :

James Anderson et ses " *Royal Genealogies of Adam to the times* " en 1712. Ouvrage capital sur la question et qui établit que toutes les Maisons Souveraines d'Europe descendent de David.

Roger O'Connor, en 1822, relate la migration d'une tribu d'Israël en Irlande et traduit un manuscrit du dialecte phénicien et du langage scithe qui montre que les trois noms donnés à l'Irlande sont hébreux.

Bernard Burke, en 1851, publie " *The Royal Families of England, Scotland, Walls with their Descendants* ".

Le Pasteur F.R.A. Glover : " *Israëls Wanderings* " (*Les Migrations d'Israël*), puis en 1860 et en 1881 " *England remnant of Judah and the Israël of Ephraïm* ".

Le docteur Wilhem Thomsen, professeur de Philologie comparative à l'Université de Copenhague au Danemark : " *The relations between Ancient Russia and Scandinavia. and the Russian State* ".

Le pasteur W.M. Milner publie " *The Royal House of Britain an enduring Dynasty* " (*La Maison Royale de Grande Bretagne, une dynastie qui dure*). Cet ouvrage, entre 1902 et 1975, a eu quatorze éditions- et contient un immense tableau généalogique sous le titre " *The Illustrious Lineage of the Royal House of Britain* " qui part de Juda et va sans interruption jusqu'à la Reine Elisabeth II. Ce tableau établit, comme James Anderson, que toutes les Maisons Souveraines européennes descendent de David.

Ajoutons que le pasteur W.R. Morgan a publié " *Saint Paul en Bretagne ou les origines du Christianisme britannique*". Saint Paul, dans sa Lettre aux Romains (ch. XV, vv. 24 et 28) parle de voyages en Espagne. C'est de ce pays qu'il serait passé dans les Iles Britanniques. Le " *National Message* " cite trente quatre auteurs et titres d'ouvrages sur les ascendances israélites de la Grande-Bretagne (pp. 2 et 61 à 63).

Un autre pasteur protestant, Ithel, a édité les " *Annales Cambrial* " qui donnent la généalogie d'Owen ; et que deux autres auteurs, le Colonel Gawler et H.H. Pain's ont étudié la postérité de Dan. Enfin, Sharon Turner, dans son " *Histoire des Anglo-Saxons* " fait descendre Odin de Jupiter, qui ne serait autre que Juda.

Jean Moncreiffe et Don Pottinger ont publié " *Blood Royal* " qui a eu plusieurs éditions depuis 1956.

Enfin tout le puissant mouvement du " *National Message* " travaille depuis longtemps à convaincre le peuple anglais qu'il est l'héritier d'Israël, en publiant revues, brochures, etc.

LES PRÉTENTIONS ANGLAISES

Je crois utile de vous citer le chapitre IX de l'ouvrage du pasteur Milner, extrait de " *La Maison Royale de Grande Bretagne, une dynastie qui dure* ", chapitre intitulé : " *Eglise et Etat sous la même autorité, descendant à la fois de David et d'Aaron* " :

" La conséquence immédiate de ce qui vient d'être dit dans le chapitre précédent est d'établir la

chose suivante : aussi étonnant que cela puisse paraître, notre Roi est l'Oint du " Seigneur " à la fois comme prêtre et comme Roi, dans les deux cas par droit de succession, et pour accomplir la promesse de ministère perpétuel faite de manière identique aux lignées de David et d'Aaron.

" Le mariage de Mathias II avec la fille de Simon le Juste introduit la lignée sacerdotale dans la généalogie ; si bien que Héli, le père de Marie, et Joseph, le père d'Anne, descendaient tous les deux de la même façon du Roi David, le Psalmiste, et d'Aaron, le Grand Prêtre. Le Roi Edouard VII est cent troisième dans la descendance d'Aaron.

" Et l'on peut remarquer, coïncidence tout à fait involontaire, que les Rois Tudors qui amenèrent sur le Trône d'Angleterre cette lignée Hébraïque sacerdotale et royale, ont introduit la " Herse " comme écusson, qui semble être ni plus ni moins que le Plastron du Grand Prêtre.

" " L'Armilla ", dont on a revêtu le Roi lors du couronnement, est exactement la même chose sous une autre forme - le nom étant hébreu à peine transformé après tant d'année pour les " Lumières " de Dieu. Ce vêtement fut introduit par les Tudors.

" Ces petits détails sont en harmonie totale avec la descendance d'Henri VII, l'ancêtre royal de notre Famille Royale actuelle (comme le revendique les vieilles généalogies galloises) de la Princesse Anne des lignées de David et d'Aaron.

" En se référant aux arbres généalogiques tabulaires et en remontant à Aaron par Anne et les diverses alliances qui suivirent jusqu'à la Famille des Tudors, on verra que la lignée sacerdotale remonte au Prince David à travers cinquante sept lignes différentes ! En prenant la ligne moyenne, on peut le situer à la 105^e place après Aaron.

Le Brigadier Général, Sir Standish Crawford est l'auteur d'une brochure " Our Celtic heritage " (Notre héritage celtique) avec une carte montrant les diverses migrations vers l'Occident des tribus d'Israël.

Tous ces documents établissent incontestablement toutes ces migrations. Deux autres auteurs ont appuyé leurs études sur la Bible :

Herbert W. Armstrong : " *Les Anglo-Saxons selon la prophétie* " et Didier Apartian : " *Les Pays de langue française selon la prophétie* ". Ils veulent prouver que deux peuples incarnent les dix tribus d'Israël et sont les héritiers de la promesse ; mais qu'Israël n'est pas le peuple Juif, que ce dernier n'est que la réunion des deux tribus restées en Palestine lors de la grande migration. L'Angleterre, prétendent-ils, est l'incarnation des promesses spirituelles et matérielles de la descendance de David et les Etat Unis d'Amérique du Nord les héritiers de la promesse des réussites matérielles ; la Maison Royale d'Angleterre incarnant la Maison de David.

Le Pasteur W.M.H. Milner dans " *The Royal House of Britain an enduring Dynasty* " écrit en effet dans son introduction :

" Depuis près de soixante ans un nombre sans cesse croissant de sujets de la Couronne Impériale ont la conviction que les Souverains qui la portent descendent en ligne directe des anciens Rois Bibliques, en accomplissement de la promesse faite à David d'une dynastie éternelle."

Et Herbert W. Armstrong, au bas de son " *Tableau chronologique des Souverains de la Maison de David* " écrit : " Ce trône restera en Grande-Bretagne jusqu'au SECOND AVÈNEMENT DE JÉSUS-CHRIST, époque à laquelle il reviendra définitivement à Jérusalem."

Les prétentions anglaises sont nettes...

Ajoutons que pour mieux encre dans l'opinion populaire ces prétentions, le trône sur lequel se trouve le Roi d'Angleterre le jour de son couronnement est établi sur la pierre que l'on assure être celle sur laquelle Jacob aurait eu le songe relaté dans la *Genèse* (XXVIII, 10-22) et " *The British-Israel World Fédération* " dans son numéro 3 de Juillet-Septembre 1980, en reproduit l'image.

Réfutation de ces prétentions

Les généalogies des auteurs anglais étant exactes, le devoir formel est de combattre ces prétentions religieuses et politiques, car elles sont politiquement fausses et religieusement hérétiques.

Et on le peut d'autant plus facilement que Herbert W. Armstrong reconnaît :

" L'Histoire de la Maison d'Israël semble se borner, d'une façon générale, aux activités des Anglo-Saxons; néanmoins ces derniers ne constituent point les seuls Israélites, les Français, les Belges, les Suisses et les autres nations Européennes préalablement nommées partagent avec les Anglo-Saxons les bénédictions des promesses divines telles qu'elles furent données à la Maison d'Israël " (page 24).

Là où nous ne sommes plus du tout d'accord avec cet auteur ni avec les autres historiens et généalogistes anglo-saxons, c'est quand ils prétendent à tort que le Roi ou la Reine d'Angleterre ont hérité et du SCEPTRE de David et du DROIT D'AÎNESSE.

SEULS LES ROIS DE FRANCE

DESCENDENT SALIQUEMENT

DE LA TRIBU DE JUDA

Seule la Maison Royale de France, dans ses branches successives par ordre de primogéniture mâle est l'héritière du droit d'aînesse, par la ligne mâle, et cette Maison Royale a seule hérité valablement et donc légalement du sceptre, car la Maison Royale d'Angleterre ne descend de la Maison d'Israël et de Juda que par les femmes, alors que la Maison Royale de France en descend par la primogéniture mâle. Ce que montre nettement le grand tableau généalogique du pasteur Milner allant de Juda jusqu'à la Reine Elisabeth II. Mais il arrête cette ascendance salique mâle à Charlemagne parce que Hildegarde, la fille de l'Empereur, est l'ancêtre de l'actuelle Reine d'Angleterre.

En outre, **la Maison Royale de France descend de David (donc de la Maison Royale de Juda tout comme la Maison d'Angleterre) uniquement par quatre Princesses de la Maison de David** : Tea-Tephi qui épousa Heremon ; Anna, la cousine germaine de la Très Sainte Vierge Marie et la fille de Saint Joseph d'Arimatee par son mariage avec Beli Nouer, dont la fille Bennardim épousa le Roi Lear ; enfin Athildis qui épousa Marcomir IV. **La Bible annonçait que la Maison de David serait transplantée en Occident ; elle l'a été, en effet, et par droit d'aînesse salique dans la Maison Royale de France, et Dieu l'a prouvé par les événements.**

D'autre part, prétendre que le Roi d'Angleterre, ou la Reine, a hérité du droit religieux des Grands Prêtres parce que cette Grande Prêtrise était une charge héréditaire dans la Maison d'Aaron dont descend la Maison d'Angleterre est absolument faux parce que **la Grande Prêtrise était héréditaire uniquement sur les mâles et jamais sur une tête féminine.** D'autre part cette Grande Prêtrise n'a jamais reposé sur la tête d'un Roi de Juda, ni d'un Roi d'Israël et les Rois de France ne l'ont jamais revendiquée. **Le seul droit au sceptre religieux appartient, depuis Notre Seigneur Jésus-Christ au seul successeur de Pierre**, car le Christ, Fils de Dieu et Dieu lui-même, a dit à Pierre, et par lui à ses successeurs : " Tu es Pierre, et sur cette Pierre Je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas. Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel."

Par les événements et par ses miracles Dieu a prouvé que seuls les Rois de France sont les fils aînés de l'Eglise, et le Pape Grégoire IX, successeur légitime de Pierre, a bien précisé dans sa lettre à Saint Louis que " la tribu de Juda était la figure anticipée du Royaume de France ".

LE SACRE RÉSERVÉ

AUX SEULS ROIS DE FRANCE

Rappelons l'allocution de **Saint Rémi**, inspiré, au Baptême et au Sacre de Clovis :

" Apprenez, mon fils, que le Royaume des Francs est prédestiné par Dieu à la défense de l'Eglise Romaine qui est la seule véritable Eglise du Christ Ce Royaume sera un jour grand entre tous les Royaumes et il embrassera toutes les limites de l'Empire Romain et il soumettra tous les peuples à son sceptre Il durera jusqu'à la fin des temps ! Il sera victorieux et prospère tant qu'il sera fidèle à la foi Romaine. Mais il sera rudement châtié toutes les fois où il sera infidèle à sa vocation "

Et dans **son Testament** :

"... Cette race royale... que j'ai choisie pour régner jusqu'à la fin des temps au sommet de la majesté royale ..."

L'Eglise avait institué pour les seuls rois de France la cérémonie du sacre qui faisait d'eux les représentants de Dieu dans l'ordre temporel et les chefs de tous les souverains. Elle les avait déclarés - ce qui historiquement était vrai - les fils aînés de l'Eglise. La liturgie spéciale qu'elle avait instituée est très remarquable ainsi que les prières prescrites. Je cite : '

" Que le roi soit honoré plus que les rois des autres nations... Que les nations le combent de louanges et célèbrent sa magnanimité."

Et encore :

" Qu'il soit le plus puissant des rois... que pour la suite des siècles, il naisse de lui des successeurs à son trône ... "

Parlant du Roi de France, le pape Saint Grégoire le Grand, qui régna de 590 à 604, va jusqu'à écrire :

" Le Roi reçoit **LE SACREMENT DE L'ONCTION**. Parce qu'en effet l'onction est un **SACREMENT**." Et il ajoute " Que la tête du Roi soit donc ointe (11)."

C'est ce que Dieu avait solennellement promis par serment à David et à ses successeurs. Très justement, Monseigneur Delassus pouvait écrire :

" Le sacre de la Sainte Ampoule donnait au Roi de France LA PRÉÉMINENCE SUR TOUS les autres Rois, prééminence reconnue et acceptée ; il faisait du Roi salique le Roi très chrétien non seulement dans son royaume, mais SUR TOUTE LA TERRE."

Les étrangers, eux-mêmes, reconnaissaient que le Roi de France était le premier des Souverains. Rappelons, notamment, le Décret de la République de Venise, daté de 1558 qui en

donnait la raison : " Parce qu'il est sacré avec une huile venue du ciel." Bonifacius de Vitalis, juriste italien, écrit : " Quand on nomme le Roi simplement, on entend par excellence le Roi des Français." Balde, autre italien, reconnaît : " Ce Roi porte la couronne de gloire entre les Rois." Et l'anglais Mathieu Paris déclare : " Il est le Roi des Rois de la Terre ". **Dans les cérémonies diplomatiques, l'ambassadeur du Roi de France avait le pas sur ceux de tous les autres souverains, en hommage universel au Miracle de la Sainte Ampoule.**

LA MISSION DIVINE DE LA FRANCE

Nombreux sont les Papes qui ont reconnu la Mission divine du Roi de France. Citons entre autres :

Anastase II (496-498) écrit à Clovis : " Soyez pour l'Eglise une colonne de fer... Le défenseur de l'Eglise ".

Etienne II (752-757), au temps de Pépin, de Carloman et de Charles, déclare : " Je vous ai choisi pour mes fils adoptifs afin de défendre contre leurs ennemis la cité de Rome, le peuple que Dieu m'a confié... **Selon la promesse reçue de Notre Seigneur et Rédempteur, je distingue le peuple des Francs entre toutes les nations** ".

Saint Paul I^{er} (757-767) appelle la France : " **Nation Sainte, Sacerdoce Royal**... Vos noms et ceux de vos Rois sont écrits dans le ciel et votre récompense est grande devant Dieu et ses Anges (12)".

Saint Grégoire VII le Grand (1075-1085) : " **Les Rois de France sont autant au-dessus des autres Souverains que les Souverains sont au-dessus des particuliers** ".

Alexandre III (1159-1181) : " La France est un royaume béni de Dieu, dont l'exaltation est inséparable de celle du Saint Siègne. "

Innocent III (1198-1216) : " Les triomphes de la France sont les triomphes du Siègne Apostolique, le mur inexpugnable de la Chrétienté."

La Tribu de Juda était la figure anticipée du Royaume de France

Grégoire IX (1227-1241) écrit à Saint Louis :

" Dieu choisit la France DE PRÉFÉRENCE À TOUTES LES NATIONS DE LA TERRE

pour la protection de la Foi Catholique ; pour ce motif LA FRANCE EST LE ROYAUME DE DIEU MÊME. LES ENNEMIS DE LA FRANCE SONT LES ENNEMIS DU CHRIST... LA TRIBU DE JUDA ÉTAIT LA FIGURE ANTICIPÉE DU ROYAUME DE FRANCE... LE RÉDEMPTEUR A CHOISI LE BÉNI ROYAUME DE FRANCE COMME L'EXÉCUTEUR SPÉCIAL DE SES DIVINES VOLONTÉS ... "

Pie VI, dans son Allocution au Consistoire secret du 17 juin 1793 sur l'assassinat de Louis XVI écrit :

" Le Roi Très Chrétien Louis XVI a été condamné au dernier supplice par une conjuration impie, et ce jugement s'est exécuté. Nous vous rappellerons en peu de mots les dispositions et les motifs de cette sentence. **La Convention Nationale n'avait ni droit ni autorité pour la prononcer. En effet, après avoir aboli LA MONARCHIE, LE MEILLEUR DES GOUVERNEMENTS, elle avait transporté toute la puissance publique au peuple, qui ne se conduit ni par raison, ni par conseil, ne se forme sur aucun point des idées justes, apprécie peu de choses selon la Vérité, et en évalue un grand nombre d'après l'opinion ; qui est toujours inconstant, facile à être trompé, entraîné à tous les excès ... "**

Et le Souverain Pontife passe au crible tous les principes des philosophes et la devise de la révolution : Liberté, Egalité, et il tient à préciser :

" Qui pourra jamais douter que ce Monarque ait été principalement immolé en haine de la Foi et par esprit de fureur contre les dogmes catholiques... Tout cela ne suffit-il pas pour autoriser à croire et à soutenir sans témérité que Louis est un Martyr ? ... " Et s'adressant à la France, il ajoute douloureusement :

" Ah ! France ! Ah ! France ! Toi que nos prédécesseurs appelaient le miroir de la Chrétienté et l'inébranlable appui de la foi ; toi qui, par ton zèle pour la croyance chrétienne et par ta piété filiale envers le Siège Apostolique, ne marche pas à la suite des nations, mais les précède toutes, combien tu nous es contraire aujourd'hui ! Ah ! encore une fois, France ! Tu demandais toi-même auparavant un roi catholique. Tu disais que les lois fondamentales du royaume ne permettaient pas de reconnaître un roi qui ne fut pas catholique. Et maintenant que tu l'avais, ce roi catholique, c'est précisément parce qu'il était catholique que tu viens de l'assassiner !... Jour de triomphe pour Louis XVI, à qui Dieu a donné et la patience dans les tribulations et la victoire au milieu de son supplice ! "... (13) "

Saint Pie X, le 8 janvier 1905, malgré la persécution religieuse fomentée par la république, tenait à affirmer :

" Dieu garde pour la France sa prédilection. La France ne cesse point d'être la Fille Aînée de l'Eglise. "

Et le 29 novembre 1911 :

" Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims se repentira et retournera à sa première vocation... Les fautes ne resteront pas impunies, mais ELLE NE PÉRIRA JAMAIS LA FILLE DE TANT DE MÉRITES, de tant de larmes ... "

A plusieurs reprises, Saint Pie X affirma que la Royauté serait rétablie en France. Deux fois n'avait-il pas eu l'apparition de la Vierge très Sainte et Immaculée, dans sa radieuse beauté, tenant en main le Lys de France!...

Et **Pie XII**, de sainte mémoire, lors de l'écroulement de la France en 1940, ne déclara-t-il pas à la radio pour la reconforter dans son désastre :

" La France a partie liée avec le Christ qui n'a jamais été vaincu et ne le sera jamais ... "

Et le 17 avril 1946 :

" Le monde a besoin de la France... Que deviendrait le monde sans la France ... ! "

Enfin, à l'occasion du cinquième centenaire du Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, coïncidant avec la restauration de la Cathédrale de Rouen :

" Catholiques français, du sol généreux de ce jardin de l'Europe qu'est la France, germent les héros de la patrie et de la foi qui, par amour pour leur mère, si sa défense l'exige, savent batailler, souffrir et mourir dans la certitude que les lauriers du triomphe ne sauraient jamais manquer à qui accepte de se sacrifier pour une cause grande et juste.

" Et s'il peut sembler un moment que triomphent l'iniquité, le mensonge et la corruption, il vous suffira de faire silence quelques instants et de lever les yeux au ciel pour imaginer les légions de Jeanne d'Arc qui reviennent, bannières déployées, pour sauver la Patrie et sauver la Foi ! (14) "

LES FAITS MYSTIQUES CONFIRMENT CETTE MISSION

Non seulement les Papes ont affirmé le caractère sacré et divin du Roi de France, mais combien d'Apparitions et de Faits mystiques le confirment. Plus de cent d'entre eux annoncent le rétablissement miraculeux du Roi de France par la Toute Puissance Divine, car telle est la volonté de Dieu et l'ordre voulu par Lui.

Citons seulement **Sainte Jeanne d'Arc**, qui incarna la plus transcendante intervention divine dans l'Histoire d'un peuple, et aussi la plus bouleversante et émouvante. A Vaucouleurs, s'adressant à Baudricourt, pour le décider à lui donner une escorte afin qu'elle puisse aller trouver Charles VII à Chinon :

" Le Royaume n'appartient pas au Dauphin, il appartient à mon Seigneur (Dieu). Cependant MON SEIGNEUR VEUT QUE LE DAUPHIN DEVIENNE ROI ET QU'IL TIENNE LE ROYAUME EN COMMANDE."

A Chinon, ayant attiré le Dauphin à part, elle lui répète la prière secrète qu'il a faite à Dieu et lève ainsi tous les doutes de Charles VII quant à sa propre légitimité et pour bien marquer qu'elle lui parle AU NOM DE DIEU, ELLE LE TUTOIE :

" Je te le dis, de la part de Messire (Dieu), tu es le vrai héritier de France et fils du Roi ! "

Après avoir donné à Charles VII les preuves de sa mission, elle lui révèle les desseins et les volontés de Dieu sur le Royaume et, ce faisant, proclame **" TOUTE LA SUBSTANCE DU DROIT PUBLIC CHRÉTIEN ET LA ROYAUTÉ UNIVERSELLE DU CHRIST "**. Elle s'adresse alors non seulement au Roi mais à toute la Cour afin de prendre tous les assistants à témoin, mais s'adressant au Roi publiquement, elle ne le tutoie plus bien qu'elle parle au nom de Dieu :

" Vous mande par moi le Roi des Cieux que vous serez sacré et couronné à Reims et que vous serez lieutenant du Roi des Cieux qui est Roi de France ! "

Peut-on proclamer avec plus de force et plus solennellement la Royauté Universelle du Christ et la Mission divine du Roi de France !

Et elle ajoute :

" Le Dauphin sera Roi malgré ses ennemis et moi je le conduirai à son sacre."

Elle écrit au duc de Bourgogne, pour le faire rentrer dans le devoir -

" Tous ceux qui guerroyent au Saint Royaume de France guerroyent contre le Roi Jésus, Roi du Ciel et de tout le monde ! "

Enfin, au roi d'Angleterre qui veut usurper le Royaume de France. Et ce faisant, **INSPIRÉE**, elle répond à la question qui fait l'objet de cette conférence :

" Jésus ! Maria ! Roi d'Angleterre, et vous, duc de Bedford, qui vous dites régent du Royaume de France, faites raison au Roi du Ciel de SON sang Royal ... Elle est venue de par Dieu

réclamer **le sang Royal** ! "

Que signifierait cette affirmation si elle n'avait pas pour but de proclamer que la race des Rois de France est bien apparentée à Notre Seigneur et à sa Très Sainte Mère, que cette race n'est autre que celle même du Christ ! "... (15) "

Un théologien éminent, **le Père Clérissac**, qui a beaucoup étudié "la Mission de Jeanne d'Arc", puisque c'est le titre d'un de ses ouvrages, écrit :

" La prédominance du Sacre Royal dans les pensées de Jeanne d'Arc... **Le Sacre toujours présent à la pensée de Jeanne nous révèle l'objet... adéquat de sa mission, qui fut de rappeler au monde... qu'il y a une politique surnaturelle de Dieu**, réellement agissante, dominant la politique des pouvoirs terrestres, et un Droit Chrétien qui applique et maintient la loi essentielle de cette Politique, à savoir **le salut des peuples par l'Eglise du Christ**... A ses yeux, **c'est le Sacre qui faisait du Roi**, au sens féodal et chrétien, **l'Homme de Dieu**... **Une glorieuse vassalité** les lie (les Souverains chrétiens) au Christ Pantocrator, et leur pouvoir devient un des ressorts de son Empire. Ils Lui inféodent leur puissance, mais c'est pour la voir changée en une lieutenance plus auguste que leur droit humain puisqu'ils deviennent coopérateurs du Plan surnaturel...

" C'est donc bien L'Homme de Dieu, L'Homme du Christ qui apparaît ou doit apparaître à partir du Sacre dans le Roi. Il est désormais, à sa manière, une image de l'Oint divin, un Christ temporel. Et les peuples chrétiens reconnaissent ce reflet du Christ en sa personne.

" On le voit, le Roi terrestre est tellement entré, aux yeux du peuple chrétien dans la lumière du Roi divin, qu'il y a presque disparu : c'est l'avènement du seul Roi éternel que le peuple acclame dans le Sacre.

" La bienheureuse Jeanne d'Arc a été pénétrée de toute la grande idée du Sacre, elle a donc été la véritable messagère de la politique divine... Pour elle, le Roi de France n'étant que le feudataire du Roi du Ciel, c'est l'autorité du Roi du Ciel qui est en jeu, et son honneur... Dans l'esprit de Jeanne... le fief de la Providence divine, le fief de Jésus-Christ, c'est la France "... (16)."

Reconnaissance et proclamation éclatante, répétons-le, de la Royauté Universelle du Christ. Le Sacre donnait au Seul Roi de France, ainsi que le déclare Saint Thomas d'Aquin, " un certain caractère de sainteté ", que Dieu confirma en lui accordant le pouvoir de guérir miraculeusement les écrouelles, mais seulement à partir du Sacre.

Le Roi **Saint Louis** déclarait sa fonction royale " un Sacerdoce ", et c'est précisément parce qu'il la considérait comme telle que dans son Ordonnance Royale de 1254 (article 39) il prescrit : " Nous voulons que soit étroitement gardée et retenue **LA PLÉNITUDE DE LA PUISSANCE ROYALE, CAR UN SACERDOCE CRÉE DES DEVOIRS PERSONNELS**

QUI NE SE PARTAGENT PAS ".

Oui, très légitimement le Roi de France pouvait se dire Roi de droit divin.

Très justement **l'Abbé Bayot** écrit :

" La consécration Royale rattache le pouvoir Royal à la Souveraineté de Jésus-Christ et en fait ainsi " le socle de la Monarchie Divine " laquelle est unique et universelle. C'est la sanctification de cet organe et de cette fonction (17) ".

DÉFINITION DE LA ROYAUTÉ EN FRANCE

Jeanne d'Arc, plus que tout autre Français, avait compris le caractère sacré du Roi et donc toute l'importance du Sacre : **"Le Roi appartenait à la France et la France appartenait au Roi"**, écrit très justement le Bénédictin **Dom Besse** (18). " Le Roi lui devait le service d'un gouvernement ferme, sage et chrétien. La France lui donnait toute sa fidélité et son dévouement. **L'Eglise, en consacrant cette union, lui donnait un nouveau droit au respect public. Ceux qui auraient tenté de le rompre se seraient rendus coupables d'un sacrilège. Le Sacre faisait du Prince un homme ecclésiastique, sa Souveraineté apparaissait comme une fonction Sainte "**.

Cette étude nous permet de vous donner la
définition de la Royauté en France.

La Royauté en France est de choix divin. Dieu l'a instituée pour défendre l'Eglise et assurer le règne universel du Sacré-Cœur et du Cœur Immaculé de Marie sur le monde et du Saint Esprit dans les intelligences. Il la conserve par la loi salique grâce à laquelle le Souverain est toujours issu de la Race du Christ, élue par le Seigneur au temps de David et confirmée par Saint Remi et Jeanne d'Arc. Il la gouverne en se réservant de choisir comme Roi dans cette race le plus Saint et le plus digne de régner, la loi de primogéniture mâle s'appliquant normalement hors le cas de choix divin. Le Souverain est donc Roi par la Grâce de Dieu et non par l'autorité du siège apostolique. A Dieu revient le choix, au Sacerdoce le Sacre, au peuple le filial consentement.

LE SAINT PAPE ET LE GRAND MONARQUE

C'est **la seule explication satisfaisante** - mais combien fulgurante - de la Mission divine du Roi Très Chrétien et de la France comme aussi de la prédilection du Christ, de la Très Sainte Vierge et de l'Archange Saint Michel à l'égard du Roi de France et de son Royaume. Il n'en est pas de plus belle, de plus pure et de plus glorieuse.

Le Prophète **Jérémie** (au **chapitre XXIII**) annonce le Grand Monarque :

" Voilà que les jours viennent, dit le Seigneur, et Je susciterai dans la maison de David le germe de la justice ; un Roi règnera, et il sera sage et il rendra le jugement et la justice **sur la terre.**"

A son tour, le Prophète **Ezéchiél** (**chapitre XXXVII**) annonce **le Saint Pape et le Grand Monarque** :

" Je n'en ferai plus qu'un seul peuple sur la terre... et un seul Roi les commandera à tous... un seul pasteur les conduira. "

Zacharie décrit les deux personnages aux **chapitres IV, IX et VI** :

" L'Ange me dit : Que vois-tu ? Je répondis : il y a un chandelier d'or et il y a près de lui deux oliviers, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche... ¹¹ **Que signifient ces deux oliviers, les deux rameaux d'olivier qui font couler l'or dans les canaux d'or ?** ¹⁴ [Cf. Apocalypse, XI, 4.] **Ce sont les deux oints qui se tiennent devant le Seigneur de toute la terre.**"

Il décrit le Roi :

" ¹⁰ **Il annoncera la paix aux nations et il dominera d'une mer à l'autre, depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre.**"

Et à nouveau le Grand Monarque et le Saint Pape :

" ¹² Voici un homme dont le nom est **GERME**... Il bâtera le Temple de l'Eternel ; il portera les insignes de la Majesté ; il s'assiéra et dominera sur son trône. ¹³ **Le sacrificateur, le grand prêtre sera aussi assis sur son trône et une parfaite union règnera entre l'un et l'autre.**"

Saint Jean, dans son **Apocalypse** (III, 7) écrit :

" Voici ce que dit le Saint et le Véritable, qui a la clef de David, qui ouvre, et personne ne ferme ; qui ferme et personne n'ouvre."

Et **le Vénérable Barthélemy Holzhauser** explique :

" Il est dit ici que le Christ a la **CLEF DE DAVID**, parce que David et son règne furent la figure de Jésus-Christ et de son royaume " comme aussi le règne du Grand Monarque en sera également la figure. Et le même auteur inspiré, décrivant le règne de ce Roi Très Chrétien, précise : " Bien que dans le cinquième âge nous ne voyions partout que les calamités les plus déplorables : tandis que tout est dévasté par la guerre ; que les catholiques sont opprimés par les hérétiques et les mauvais chrétiens ; que l'Église et ses ministres sont rendus tributaires ; que les principautés sont bouleversées ; que les monarques sont tués... et que tous les hommes conspirent à ériger des républiques, il se fait un changement étonnant par la main du Dieu Tout Puissant, tel que personne ne peut humainement se l'imaginer. Car **ce monarque puissant, qui viendra comme envoyé de Dieu, détruira les républiques de fond en comble** ; il soumettra tout à son pouvoir (*sibi subjugavit omnia*) et emploiera son zèle pour la vraie Eglise du Christ. Toutes les hérésies seront reléguées en enfer. **L'Empire des Turcs sera brisé, et ce Monarque règnera en ORIENT et en OCCIDENT**. Toutes les nations viendront et adoreront le Seigneur leur Dieu dans la vraie foi Catholique et Romaine. Beaucoup de Saints et de docteurs fleuriront sur la terre. Les hommes aimeront le jugement et la justice. La pair règnera dans tout l'univers, parce que la puissance divine liera satan ... "

Supplions donc le Sacré-Cœur d'accorder au monde l'arrivée du Saint Pape et du Grand Monarque, car EUX SEULS rétabliront l'ORDRE VOULU par Dieu en détruisant la démocratie et les républiques qui assurent le règne de Lucifer.

- - - - -

Notes

(1) Herbert W. Armstrong : "Les Anglo-Saxons selon la prophétie" page 20. (Ambassador College - 1961 et 1965. à Pasadena en Californie aux Etats Unis) Cet auteur, au lieu de Zara et Pharez, les nomme Pérets et Zérach. Les Protestants appellent "Chroniques" les Paralipomènes.

(2) De fait, après la mort du Christ, la branche directe mâle de David sera écartée du Trône de Juda, puisqu'elle l'était en fait depuis la captivité et la mort du roi Mathanias auquel Nabuchodonosor donna le nom de Sedecias en l'instituant roi de Juda. Avec lui avait fini politiquement le royaume de Juda l'an du monde 3.416. Et les droits du SCEPTRE et aussi le DROIT D'AÎNESSE passèrent à une autre branche qui fut la branche aînée salique, celle des Rois Troyens ancêtres directs par les Sicambres des Rois de France, ainsi que nous allons le montrer

(3) Dom Augustin Calmet "Dictionnaire historique, critique, chronologique et littéral de la Bible", Tome

11, pages 806 à 814, 2^e édition, 1730.

(4) En effet, Jéroboam, de la tribu d'Ephraïm, fils de Nabat, devint le premier roi d'Israël en 3.029 du monde (Dom Calmet, déjà cité pages 685, 686).

(5) Ce que, dans la suite des siècles, ont fait les Rois d'Angleterre et la plupart des dynasties protestantes.

(6) Voir : E. Cortambert, "Petit Atlas de Géographie du Moyen Age ", planche 1 à 3 et 5, chez Hachette au milieu du XIX, siècle. Et aussi M. de Blignières, "Petit Atlas de Géographie ancienne", publié en 1833 à la même librairie. Ce dernier place les Sacx très à l'est de la Mer Caspienne, au nord du fleuve Jakartes qui se jette à l'est, au milieu de cette mer.

(7) Ce que confirment les trois ouvrages suivants :

- Arthur Koestler, " La treizième tribu", chez Calmann Lévy à Paris - 1976

- Mossad Kialik, "Khazaeaia, Histoire d'un Royaume Juif en Europe", en 1951 à Tel Aviv.

- Vernadsky, "Ancient Russia", en 1943 - Yale University Press.

(8) Serment renouvelé également à Salomon, et que nous avons déjà cité.

(9) Abbé Dessailly : "Authenticité du Grand Testament de Saint Rémi", Dumoulin, Paris.

(10) César Baronius: "Annales Ecclesiastici", Tome VI, pages 635 et 636, Édition de 1601.

(11) Saint Grégoire le Grand : "Commentaire du Premier Livre des Rois", XVIII, cap 5.

(12) Epist. Pauli Papoe 1, coll. Labb. , tome IV, col. 187.

(13) Acta Pie VI, vol 1, page 311 et "Bullarii romanicontinuatio", IX, page 318.

(14) "La Croix", mardi 26 juin 1956, page 3, 6^e colonne.

(15) R. Père Jean-Baptiste-Joseph Ayroles, le grand historien de Jeanne d'Arc, "La Vraie Jeanne de la Pucelle". d'Arc", tome III : "La libératrice", page 74, qui cite la "Chronique de la Pucelle". Cette chronique fut imprimée pour la première fois en 1661 p ar Denys Godefroy, dans la collection des historiens de Charles VII. Vallet de Viriville dans un long mémoire, dont la lecture occupa six séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, en a prouvé l'authenticité et publia son mémoire en tête de son édition de la "Chronique de la Pucelle" en 1859.

Le Père Ayroles écrit : " C'est une œuvre de longues, de minutieuses, de patientes recherches, de grande sagacité paléographique, par laquelle le Professeur à l'Ecole des Chartes a bien mérité des amis de la Pucelle " (page 62). Depuis cette étude, Monsieur Boucher de Molandon a établi que les deux auteurs de cette chronique étaient Guillaume Cousinot, célèbre avocat devenu chancelier du duc d'Orléans puis

Président à mortier au parlement par le Roi Charles VII, et son fils Guillaume II Cousinot, seigneur de Montreuil, "Administrateur, diplomate, homme d'épée, Montreuil fut surtout un des conseillers préférés de Charles VII et de Louis XI". Donc des contemporains de la Pucelle et bien placés pour connaître les faits, ce qui donne une valeur indiscutable à leur oeuvre. Ajoutons que Guillaume Cousinot 1 avait écrit - je cite le titre complet de cette oeuvre : "Geste des nobles François, descendus de la royale lignée du noble roy Priam de Troye jusques au noble Charles fils du roy Charles, le sixyesme, qui tant fut aimé des nobles et tous autres". Voir l'ouvrage du Père Ayroles, même tome, page 61 et suite.

La chronique de Tournai donne le même texte ainsi que les manuscrits 5.699 et 5.001 du fonds français de la Bibliothèque Nationale, de même que le Journal du Siège d'Orléans et la chronique de Mathieu Thomassin. Tous documents reproduits par le Père Ayroles dans le tome III de "La Vraie Jeanne d'Arc" aux pages 220, 260, 612 et 621. Le greffier de La Rochelle reproduit le texte des Cousinot, cité également page 204.

(16) R. P. Clérissac : "Mission de Sainte Jeanne d'Arc". pages 24, 35, 50 à 53, 92, 93.

(17) Abbé Bayot : "Etude pour le deuxième centenaire de la mort de Louis XV", 1974.

(18) Dom Besse : "Eglise et Monarchie", pages 240 et 255.

**Une suite inattendue sur internet au texte précédent
dont**

**le marquis de la Franquerie n'est manifestement pas
l'auteur et qui n'engage que celui qui l'a écrit -**

cliquez sur :

**[http://homepage.mac.com/hacheydenis/durant/
grand_roi.html](http://homepage.mac.com/hacheydenis/durant/grand_roi.html)**

Le Grand Roi : Henry V de la Croix

et le Grand Pape.

[...]

Prophéties sur l'apparition du grand Monarque :

L'Eternel te confie la mission de prier pour « l'homme de la paix » qui est sur le point de régner sur le sol de France et deviendra le bras sûr du Pape contraint à s'éloigner (...). C'est un descendant des ... (omis). Il sera appelé « l'honneur de sa lignée » parce qu'il sera l'envoyer de la T.S. Vierge et travaillera pour que l'Eglise de Jésus triomphe sur le monde (Message donné à Debora de Manduria **le 30/05/2000**).

Regroupement important des réfugiés en Bretagne. Sœur Marie de Jésus Crucifié : « La première citerne (la petite) est remplie du sang versé pendant les deux dernières guerres mondiales. Dans un temps très proche, la citerne vide (si grande que le sang des trois quart des hommes ne suffirait pas à la remplir) va se remplir du sang à verser dans la grande guerre civile universelle dont la Bosnie est l'annonce... La France va être émondée du trois quart de ses branches... Mais rassurez-vous la France deviendra Reine... »

Le grand Monarque devra faire la guerre au début de son règne pour établir le Saint Pontife à Rome et pour rétablir l'ordre dans toute la chrétienté. Le descendant de saint Louis, Henri V, averti par une jeune âme au fond de son exil : l'Irlande, traverse l'Océan, aborde vers La Rochelle. Sa petite armée traverse le Sud-Ouest et l'Auvergne ralliant les chrétiens fidèles à ses étendards où brillent les effigies du Sacré-Cœur et du Cœur Immaculé. Une armée bretonne qui a déjà combattu près de Nantes et d'Angers à Doué et Boussaye rejoint l' élu du Christ. Le bon peuple terrorisé par tant de désastres rejoint aussi le Sauveur. Les impies se dévorent déjà les uns les autres. L'armée royale passe à Montélimar, reçoit les renforts descendant du réduit alpin à l'appel d'un Saint Vieillard. Les combats sont terribles jusqu'à Vienne, Valence et Saint-Fons. Le Grand Monarque combattra d'abord à Lyon ou aura lieu un combat décisif à Saint-Fons. Après ce combat, sa légitimité sera reconnue... La religion refleurira. Il aura été désigné par le Saint Pontife, il sera un vrai descendant de saint Louis. Après une campagne sur le Rhin et en Westphalie, il partira pour l'Italie avec Don Carlos d'Espagne pour rendre au Pape sa puissance temporelle. L'Angleterre et l'Espagne éprouvent de cruelles émeutes. L'Espagne va se redresser plus vite et son armée avec Don Carlos se joindra au Grand Monarque pour délivrer l'Italie et le Saint Pontife captif à Rome entre 2004 et 2007. Le Saint Pontife restera captif pendant trois ans, jusque entre 2006 et 2008.

Ma Mère (La Sainte Vierge Marie) conduira la bataille avec un grand roi (Henry V de la Croix) qui mènera une guerre. L'Allemagne, plus précisément l'Allemagne de l'Ouest, sera l'endroit où ma Mère posera l'épée sur l'épaule du Roi et l'investira d'un grand pouvoir en mon nom. Quand tout semblera perdu, la victoire commencera et continuera jusqu'à ce que les

forces des ténèbres retournent à l'enfer... (Valéry Noble, 1971) Après la ruine de Paris par le feu, apparaîtra le jeune prince des lys, rejeton de la Cape. Il unira le lion à la fleur blanche, la Belgique à la France. Dieu guerroyera avec lui. Les hérétiques seront convertis et l'Angleterre.

Mais d'abord paraîtra celui que la France prendra pour son sauveur (l'Antéchrist ?), mais ce ne sera pas le vrai sauveur, celui qui est choisi et envoyé par Dieu. Avant le roi légitime, un monarque illégitime se sera présenté entouré de ses partisans. Ce sera avant la bataille de Saint-Fons. J'appellerai au secours de la France mon serviteur Henri... Il descend de la branche de saint Louis... Il sera de sang troyen et d'origine allemande ; il deviendra très puissant et chassera les arabes envahisseurs étrangers ; il rétablira l'Eglise Catholique dans sa splendeur primitive. La France aura besoin d'un bras puissant : Le premier jour la bataille sera livrée par le ciel, le second jour par les hommes... Le Roi doit venir au fort de l'orage. Le Roi arrive en Bretagne et prépare la contre-offensive, après avoir traversé les lignes ennemies. Le Roi ne viendra qu'au milieu de la crise puisqu'il la terminera. Avec les horreurs de la guerre civile et de l'invasion russo-arabe déferlant sur l'Europe en une guerre atomique, l'Avertissement et le grand Miracle de **Garabandal** provoqueront le ralliement des bons français à l'Armée royale. Celle-ci traversera la France en juin-juillet entre 2003-2005, puisque la bataille de Saint-Fons près de Lyon aura lieu aux vendanges. Le Grand Monarque y remportera la victoire décisive, secouru par Jésus-Christ qu'il aura invoqué. Cette victoire aura lieu en septembre. Une délégation sera envoyée au Saint-Père après les horreurs de la guerre civile par les généraux victorieux à Saint-Fons. Le pape désignera pour occuper le trône de France le vrai descendant de saint Louis. Sa première capitale sera la ville de Lyon, l'embouchure du Rhône et de la Saône. L'arrivée du Grand Roi sera imprévue et invincible, dans une France morte... on n'en voudra pas, mais il s'imposera... Il viendra du fond du nord, traversera l'est et ira jusqu'au midi... Son arrivée sera précédée d'un signe : à la chute du jour, un samedi, entre cinq et six heures, une grande lueur aussi claire que le soleil envahira le ciel. En outre, la plupart des secrets seront alors révélés. Armé par un grand prince d'orient, il conduit des troupes faites de français et d'étrangers. Arrivées sur les frontières nord et est, seules les troupes françaises pénètrent sur le territoire français et font leur jonction avec l'armée bretonne. En sept mois de campagne, il reconquiert tout le pays et met au cachot celui qui occupe le pouvoir. Avant la fin des combats en France, le Grand Monarque prend le pouvoir, puis, un peu plus tard, dès que les choses commencent à rentrer dans l'ordre, ayant prouvé qu'il est descendant de saint Louis, il se fait sacrer roi à Reims et à Aix-la-Chapelle. Le Grand Monarque est sacré Roi à Reims en octobre entre 2003 et 2005 et empereur à Aix-la-Chapelle. Il écrase l'ennemi en Westphalie. La France est la première ressuscitée. Ensuite il passe en Italie, y remet de l'ordre, puis, avec l'aide d'autres chefs d'Etats, procède à la pacification du reste du monde. Sous son autorité, l'Europe et le monde retrouvent sérénité. Il s'installe à Avignon. C'est le 2 mai qu'il sera sacré, sous les décombres de l'Eglise en ruine. Ce monarque régnera en Orient et en Occident... Il pourra considérer presque le monde entier comme son héritage. Il reconquerra les lieux saints et établira quelque temps sa capitale à Jérusalem, où s'établira avec lui le Saint-Père de Rome. Après que l'univers entier aura été en proie à des tribulations et à des misères si grandes et si nombreuses, pour que les créatures de Dieu ne restent pas entièrement sans expérience, il sera élu par la volonté de Dieu un pape parmi ceux qui auront échappé aux

persécutions de l'Eglise et ce sera un homme très saint et doué de toute perfection et il sera couronné par les saints anges et placé sur le Saint Siège par ses frères, qui, avec lui, auront survécu aux persécutions de l'Eglise et de l'exil. On élit un pape jeune, qui connaîtra un règne très long. Il s'agit de Pierre II le Romain, tête de file d'une nouvelle génération. Ce pape reformera tout l'univers par sa sainteté et il ramènera à l'ancienne manière de vivre, conformément aux disciples du Christ, tous les ecclésiastiques. Et tous les respecteront à cause de ses éminentes vertus. Il prêchera nu-pieds et ne craindra pas la puissance des princes. Aussi, il en ramènera plusieurs au Saint Siège en les tirant de leurs erreurs et de leur vie criminelle. Il convertira presque tous les infidèles, mais principalement les Juifs.

Je couronnerai Pierre, Pierre-de-mes-Agneaux. Je lui ai donné ce nom qu'il gardera... J'ai choisi Pierre pour garder mes agneaux jusqu'à Mon retour... La 111^e devise de **la prophétie des Papes** est « De gloria olivae » : « La gloire de l'olivier ou la gloire des deux oints », autrement dit le règne du Saint-Esprit. Les deux « oints » désignent le grand Pape et le grand Monarque. Or cette devise qui annonce l'ère de Sainteté, le temps de la Jérusalem terrestre, succède immédiatement à la devise du Pontificat de Jean-Paul II « De labore solis » [**« De l'éclipse du soleil » !**]. Le Grand Pape aura avec lui un roi, homme très vertueux du sang des rois de France. Ce prince lui obéira en tout. Et, sous ces pape et chef, l'univers sera reformé parce que la colère de Dieu s'apaisera. Ainsi, il n'y aura plus qu'une loi, une foi, un baptême, une manière de vivre. Tous les hommes auront les mêmes sentiments et s'aimeront les uns les autres et la paix durera de longues années... Le règne de Dieu arrive sur terre... Ouvrez votre cœur au lys... Il y a vingt siècles plus l'âge du Sauveur (environ 2033, 2031 ??).

La Russie se convertira (suite au Grand Miracle) et viendra au secours de la France... Voir aussi Fatima : « La Russie se convertira et un temps de paix sera donné au monde ». La Russie s'unira à la France pour évangéliser l'univers en Chine et au Japon. A ce moment de rénovation, la justice et la paix seront rétablies par des décrets si nouveaux et si peu attendus, que les peuples, ravis d'admiration, confesseront hautement que rien de semblable ne s'était vu jusque là... Les princes interdiront l'usage des armes de guerre, le fer ne sera plus employé à d'autres usages qu'à cultiver la terre et à pourvoir aux nécessités de la vie. Les ouvriers seront bien obligés de retourner à la terre. Le travail de la terre reprendra une grande extension.

- - - - -

LES ÉDITIONS STE JEANNE D'ARC SONT UNE MAISON D'ÉDITION CATHOLIQUE ET CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE QUI A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN AFIN DE POURSUIVRE SON ŒUVRE D'APOSTOLAT ET D'INFORMATION. LES MESURES FINANCIÈRES INJUSTES ET INTÉRESSÉES DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MENACENT LA SURVIE MÊME DE CETTE MAISON DE DIFFUSION INDÉPENDANTE.

CETTE MAISON PUBLIE AUSSI UNE EXCELLENTE REVUE BIMESTRIELLE INTITULÉE "SOUS LA BANNIÈRE" À LAQUELLE VOUS POUVEZ SOUSCRIRE EN

VOUS ADRESSANT À L'ADRESSE CI-DESSOUS. VOUS Y OBTIENDREZ AUSSI, SUR DEMANDE, LA LISTE DES OUVRAGE ACTUELLEMENT DISPONIBLES PAR L'ENTREMISE DES ÉDITIONS STE JEANNE D'ARC:

ÉDITIONS STE JEANNE D'ARC

"LES GUILLOTS"

VILLEGNON

18260 VAILLY-SUR-SAULDRE, FRANCE

**Une méditation en trois parties proposée par Bruno
Guerbet à partir de la**

**Sainte Écriture sur « les deux fils de l'Onction » et
suivie d'une seconde**

sur « Jacob et ses frères »

1/3

« Les deux fils de l'onction », c'est-à-dire le Germe et le Grand Prêtre ou Sacrificateur, ou encore le Serviteur et le Maître, ou le Grand Monarque et le Saint Pape, ou enfin le Roi terrestre et le Roi céleste ou Christ-Roi.

Textes à méditer dans l'ordre indiqué

Psaumes, 2 : 2-3 ;

Zacharie, 3 : 8-9 ; 4 : 14 ; 6 : 12-13 ;

Agée, 2 : 4 ; 22, 23 ;

Luc, 15 : 11-32 ;

Matthieu, 22 : 41-45 ; 24 : 45-47 ;

Jean, 3 : 14-15 ;

Apocalypse, 12 : 1-6 ;

Jérémie, 23 : 5-6 ; 33 : 15-16 ;

Ezéchiél, 34 : 23-30 ;

Psaumes, 20 (Vulg. 19) ; 21 (20) ; 23 (22), 5 ; 72 (71) ;
85 (84), 12 ;

Isaïe, 4 : 2 (Apocalypse, 12 : 16) ; 9 : 1 ; 11 : 1-5 ; 41 : 1-
20 ; 42, 1-45, 25 ; 49 : 1-7 ; 52 : 7 à 53 : 12 ; 58 : 6-14 ;
61 : 1 à 63 : 6.

Amos, 9 : 13 ;

Psaumes, 149.

2/3

Psaumes, 2 : 2-3 ;

Matthieu, 11 : 12 ;

Marc, 15 : 34 ; 15 : 38 ;

Zacharie, 3 : 2 ; 3 : 1-10 ;

Luc, 15 : 20-25 ;

Apocalypse, 12 : 1-6 ;

Psaumes, 2 : 6-9 ;

Apocalypse, 3 : 8 ;

Matthieu, 24 : 33 ;

Psaumes, 119 (118) ;

Jean, 10 : 2-3 ; 10 : 10-18 ;

Apocalypse, 3 : 12-13 ; 3 : 21-22.

3/3

Psaumes, 2 ;

Matthieu, 27 : 45-46 ;

Jean, 19 : 28-30 ;

Genèse, 15 : 10 ; 15 : 17-21 ;

Jérémie, 34 : 18 ;

Psaumes, 69 (68) à 72 (71) ;

Psaumes, 22(21) à 24 (23) et suivants.

Sur « Jacob et ses frères »

Genèse, 32 : 29 ;

Apocalypse, 12 : 5 ;

Apocalypse, 4 : 1 à 6 : 2 ;

Apocalypse, 3 : 11 ;

Luc, 4 : 18-21 ;

Matthieu, 12 : 18-21 ;

Genèse, 37 : 1-36 ;

Genèse, 42 : 1 à 45 : 28 ;

Apocalypse, 3 : 9 ;

I Jean, 4 : 20-21 ;

Genèse, 50 : 14 : 21.
